

**MEMORIAL**

**Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg**

**RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS**

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

**C — N° 838****14 août 2004****SOMMAIRE**

Actaris Capital, Luxembourg . . . . .	40221	Eurazeo Services Lux S.A., Luxembourg . . . . .	40202
Actaris Expansion S.C.A., Luxembourg . . . . .	40203	Euro Assets Holding S.A., Luxembourg . . . . .	40179
Aedon S.A. . . . .	40195	Euro Assets Holding S.A., Luxembourg . . . . .	40179
Aedon S.A. . . . .	40195	Euro Assets Holding S.A., Luxembourg . . . . .	40179
Agest Consult S.A., Luxembourg . . . . .	40178	Euromedia Luxembourg Two S.A., Luxembourg . . . . .	40185
Alpha Invest S.A., Luxembourg . . . . .	40219	Financière Internationale de Montage et d'Ingénierie (FIMI) S.A., Luxembourg . . . . .	40194
Banque Générale du Luxembourg S.A., Luxem- bourg . . . . .	40193	Fujitsu Consulting (Luxembourg) S.A., Luxem- bourg . . . . .	40197
C2M S.A., Luxembourg . . . . .	40203	Gelände Fahrt A.G., Luxembourg . . . . .	40180
Caloocan Holding S.A., Luxembourg . . . . .	40220	Gelände Fahrt A.G., Luxembourg . . . . .	40204
Carillon Holding S.A., Luxembourg . . . . .	40200	General Railway Activities Holding S.A.H., Luxem- bourg . . . . .	40206
Cebo Finanziaria S.A. . . . .	40220	Gentra S.A.H., Luxembourg . . . . .	40222
Céleste S.A., Luxembourg . . . . .	40206	Gentra S.A.H., Luxembourg . . . . .	40222
Céleste S.A., Luxembourg . . . . .	40222	Global Patent Management S.A., Luxembourg . . . . .	40224
ColDéfense CB3 (Lux), S.à r.l., Luxembourg . . . . .	40208	Grande Rousse S.A., Strassen . . . . .	40179
Colotel Guanahani Investment, S.à r.l., Luxem- bourg . . . . .	40218	Grande Rousse S.A., Strassen . . . . .	40179
Company of the Private Enterprise S.A., Luxem- bourg . . . . .	40183	Guyan S.A., Luxembourg . . . . .	40178
Coplaning-Montagebau, G.m.b.H., Junglinster . . . . .	40208	Intellinvest Holding S.A., Luxembourg . . . . .	40224
CPPL Lux 2 S.A., Luxembourg . . . . .	40220	Intermedia Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	40204
D.M.I., Direct Marketing Investments S.A.H., Lu- xembourg . . . . .	40221	Investment Circle S.A., Luxembourg . . . . .	40182
D.M.I., Direct Marketing Investments S.A.H., Lu- xembourg . . . . .	40221	Ironsteel S.A., Luxembourg . . . . .	40180
Dali, S.à r.l., Alzingen . . . . .	40183	Ironsteel S.A., Luxembourg . . . . .	40180
Départ S.A., Howald . . . . .	40199	Ironsteel S.A., Luxembourg . . . . .	40181
Developing Energy Concepts (DEC), S.à r.l., Lu- xembourg . . . . .	40210	Kombassan Holdings S.A., Luxembourg . . . . .	40196
Developing Energy Concepts (DEC), S.à r.l., Lu- xembourg . . . . .	40209	Kombassan Invest, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	40221
Distriflor S.A., Capellen . . . . .	40223	Kombassan Invest, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	40221
Donald Smith S.A., Luxembourg . . . . .	40205	Laboratoire des Spécialités du Docteur Ernst's S.A., Capellen . . . . .	40224
Donald Smith S.A., Luxembourg . . . . .	40205	Leakey Holding S.A., Luxembourg . . . . .	40206
Dosetten S.A., Capellen . . . . .	40223	Lehman Brothers (Luxembourg) S.A., Luxem- bourg . . . . .	40182
DWS Investment S.A., Luxembourg . . . . .	40181	Lëtzebuerger Landjugend, A.s.b.l., Luxembourg . . . . .	40215
Eastyle International S.A., Luxembourg . . . . .	40184	LH Consult International S.A., Luxembourg . . . . .	40178
Eastyle International S.A., Luxembourg . . . . .	40223	Messana Holdings S.A., Luxembourg . . . . .	40194
Effeundici S.A., Luxembourg . . . . .	40182	Messana Holdings S.A., Luxembourg . . . . .	40194
Elfriede Shipping S.A., Luxembourg . . . . .	40184	MIV Holdings S.A., Luxembourg . . . . .	40222
		Mittlux Holding S.A., Luxembourg . . . . .	40190
		Mittlux Holding S.A., Luxembourg . . . . .	40192

MMM Tournesol S.A., Luxembourg . . . . .	40207	Sailor S.A., Luxembourg . . . . .	40201
Mondialconstruction Holding S.A., Luxembourg . .	40197	Sailus S.A., Luxembourg . . . . .	40205
Mondialconstruction Holding S.A., Luxembourg . .	40197	Select Travel S.A., Luxembourg . . . . .	40203
Mondialconstruction Holding S.A., Luxembourg . .	40198	Société Internationale de Recherches Techniques (SIRTEC) S.A.H. . . . .	40205
Mondialconstruction Holding S.A., Luxembourg . .	40198	Société Interrégionale Caritas GEIE, Luxem- bourg . . . . .	40195
Mondialconstruction Holding S.A., Luxembourg . .	40198	Sogepa, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	40196
Moriah, S.à r.l., Mamer . . . . .	40199	Sogepa, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	40196
Nationwide Management Services S.A., Luxem- bourg . . . . .	40185	Sports et Loisirs Concept S.A., Senningerberg . .	40180
NDI Luxembourg S.A., Luxembourg . . . . .	40185	Standard Life Investments Global Sicav, Luxem- bourg . . . . .	40211
Nemian Life & Pensions S.A., Senningerberg . . .	40190	Standard Life Investments Global Sicav, Luxem- bourg . . . . .	40215
Neptun Cruises S.A., Esch-sur-Alzette . . . . .	40183	Sun IT S.A., Luxembourg . . . . .	40202
Ness-Immo Investissements S.A., Luxembourg . .	40192	Swedbank (Luxembourg) S.A., Luxembourg . . . .	40193
Ness-Immo Investissements S.A., Luxembourg . .	40192	Swedbank (Luxembourg) S.A., Luxembourg . . . .	40193
Opacco Holding S.A., Luxembourg . . . . .	40183	SZL S.A., Strassen . . . . .	40199
Parawood S.A., Luxembourg . . . . .	40202	(Les) Thermes du Beaugard S.A., Luxembourg .	40210
Partinvest S.A., Luxembourg . . . . .	40184	Thobe S.A., Luxembourg . . . . .	40203
Portalux S.A.H., Strassen . . . . .	40181	TPS (Luxembourg) S.A., Luxembourg . . . . .	40201
Portalux S.A.H., Strassen . . . . .	40181	TPS (Luxembourg) S.A., Luxembourg . . . . .	40202
Project International S.A., Luxembourg . . . . .	40189	Van Gend & Loos S.A., Bettembourg . . . . .	40182
Prop S.A., Luxembourg . . . . .	40185	Zymos S.A., Luxembourg . . . . .	40206
Regioblatt 24, GmbH, Wasserbillig . . . . .	40219		
Reliance Investments, S.à r.l., Luxembourg . . . .	40186		

**AGEST CONSULT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 31.557.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 juin 2004, réf. LSO-AR06089, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(050055.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2004.

**LH CONSULT INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 22.703.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 juin 2004, réf. LSO-AR06091, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(050056.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2004.

**GUYAN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 32, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 58.825.

*Extrait de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 26 février 2004*

Le Conseil d'Administration décide de transférer le siège social de la société au 32, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Luxembourg, le 26 avril 2004.

Pour copie conforme

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2004, réf. LSO-AR02784. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(050174.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2004.

**EURO ASSETS HOLDING S.A., Société Anonyme,  
(anc. EUROFISH HOLDING AG).**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 50.233.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 15 juin 2004, réf. LSO-AR04231, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 avril 2004.

*Pour le Conseil d'Administration*

Signature

(049878.3/535/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2004.

---

**EURO ASSETS HOLDING S.A., Société Anonyme,  
(anc. EUROFISH HOLDING AG).**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 50.233.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 15 juin 2004, réf. LSO-AR04216, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 avril 2004.

*Pour le Conseil d'Administration*

Signature

(049885.3/535/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2004.

---

**EURO ASSETS HOLDING S.A., Société Anonyme,  
(anc. EUROFISH HOLDING AG).**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 50.233.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 15 juin 2004, réf. LSO-AR04211, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 avril 2004.

*Pour le Conseil d'Administration*

Signature

(049888.3/535/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2004.

---

**GRANDE ROUSSE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8009 Strassen, 3, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 57.398.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 21 juin 2004, réf. LSO-AR05725, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(049912.3/727/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2004.

---

**GRANDE ROUSSE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8009 Strassen, 3, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 57.398.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 21 juin 2004, réf. LSO-AR05727, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(049914.3/727/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2004.

---

**SPORTS ET LOISIRS CONCEPT, Société Anonyme.**

Siège social: Senningerberg.  
R. C. Luxembourg B 59.330.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2004.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 24 juin 2004.

J.-J. Wagner.

(050179.3/239/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2004.

---

**GELÄNDE FAHRT A.G., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 87.500.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 juin 2004*

- Les rapports du conseil d'administration et du commissaire sont approuvés.  
- L'Assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2003.

- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Johan Dejans, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de la société LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2004.

L'Assemblée accepte la démission de la société BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE, avec siège social au 5, boulevard de la Foire à L-1528 Luxembourg du poste de Commissaire aux comptes de la société et nomme en remplacement la société CO-VENTURES S.A., avec siège social au 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg. Ce mandat se terminera lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2004.

- Conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915, l'Assemblée statue sur la question de la dissolution éventuelle de la société et décide de poursuivre les activités de celle-ci.

Luxembourg, le 14 juin 2004.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2004, réf. LSO-AR04872. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(050134.3/655/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2004.

---

**IRONSTEEL S.A., Société Anonyme,  
(anc. IRONSTEEL HOLDING S.A.).**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.  
R. C. Luxembourg B 44.525.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2004, réf. LSO-AR06508, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2004.

**AFFECTATION DU RESULTAT**

- Résultat de l'exercice .....	13.671,31 DEM
- Affectation à la réserve légale .....	- 684,00 DEM
- Résultat disponible pour l'exercice .....	12.987,31 DEM
- Résultats reportés .....	135.345,32 DEM
- Report à nouveau .....	148.332,63 DEM

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juin 2004.

Signature.

(050413.3/802/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2004.

---

**IRONSTEEL S.A., Société Anonyme,  
(anc. IRONSTEEL HOLDING S.A.).**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.  
R. C. Luxembourg B 44.525.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2004, réf. LSO-AR06507, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2004.

## AFFECTATION DU RESULTAT

- Résultat de l'exercice . . . . .	67.091,48 DEM
- Affectation à la réserve légale. . . . .	- 3.355,00 DEM
- Résultat disponible pour l'exercice . . . . .	63.736,48 DEM
- Résultats reportés. . . . .	148.332,63 DEM
- Report à nouveau . . . . .	212.069,11 DEM

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juin 2004.

Signature.

(050412.3/802/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2004.

---

**IRONSTEEL S.A., Société Anonyme,  
(anc. IRONSTEEL HOLDING S.A.).**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 44.525.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2004, réf. LSO-AR06506, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2004.

## AFFECTATION DU RESULTAT

- Résultat de l'exercice . . . . .	86.346,79 DEM
- Affectation à la réserve légale. . . . .	- 4.318,00 DEM
- Résultat disponible pour l'exercice . . . . .	82.028,79 DEM
- Résultats reportés. . . . .	212.069,11 DEM
- Report à nouveau . . . . .	294.097,90 DEM

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juin 2004.

Signature.

(050411.3/802/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2004.

---

**PORTALUX S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-8009 Strassen, 81-83, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 34.090.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 25 juin 2004, réf. LSO-AR06887, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juin 2004.

Signature.

(050395.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2004.

---

**PORTALUX S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-8009 Strassen, 81-83, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 34.090.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 juin 2004, réf. LSO-AR06689, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juin 2004.

Signature.

(050397.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2004.

---

**DWS INVESTMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 25.754.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 24 juin 2004.

J.-J. Wagner.

(050180.3/239/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2004.

---

**VAN GEND & LOOS S.A., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-3225 Bettembourg, Z.I. Scheleck II.  
H. R. Luxemburg B 5.679.

*Auszug der Beschlussfassungen der Ausserordentlichen Hauptversammlung vom 19. Mai 2004*

Die Hauptversammlung beschließt, dass Herr Barend Wijnreder, Managing Director IS, wohnhaft in Duizenblad 17, NL-3401 LX Ijsselstein mit sofortiger Wirkung zum neuen Verwaltungsratsmitglied der Gesellschaft ernannt wird.

Das Mandat des neu ernannten Verwaltungsratsmitglieds erlischt sechs Jahre nach dem Tage der Abhaltung der Hauptversammlung.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2004, réf. LSO-AR05582. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(050279.3/280/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2004.

---

**INVESTMENT CIRCLE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69A, boulevard de la Pétrusse.  
R. C. Luxembourg B 85.904.

Il résulte d'une décision du conseil d'administration tenu en date du 29 avril 2004 que:

- Le siège social de la société a été transféré à L-2320 Luxembourg, 69A, boulevard de la Pétrusse.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juin 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2004, réf. LSO-AR05585. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(050277.3/280/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2004.

---

**EFFEUNDICI S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1628 Luxembourg, 51, rue des Glacis.  
R. C. Luxembourg B 69.630.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire des actionnaires  
tenue au siège social à Luxembourg, le 24 mai 2004*

Monsieur Diederich Georges, Madame Scheifer-Gillen Romaine et Madame Ries-Bonani Marie-Fiore sont renommés administrateurs pour une nouvelle période de quatre ans.

Monsieur Arno Vincenzo est renommé commissaire aux comptes pour la même période. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de l'an 2008.

Pour extrait sincère et conforme

BANCA NAZIONALE DEL LAVORO INTERNATIONAL

*Domiciliataire*

S. Le Nenan / F. Di Vincenzo

Enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2004, réf. LSO-AR06359. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(050208.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2004.

---

**LEHMAN BROTHERS (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte-Croix.  
R. C. Luxembourg B 39.564.

Le bilan au 30 novembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2004, réf. LSO-AR05639, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 juin 2004.

*Pour LEHMAN BROTHERS (LUXEMBOURG) S.A.*

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(049840.3/536/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2004.

---

**OPACCO HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 38.162.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2004, réf. LSO-AR05321, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 2004.

Signature.

(049859.3/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2004.

---

**NEPTUN CRUISES, Société Anonyme.**

Siège social: L-4010 Esch-sur-Alzette, 58, rue de l'Alzette.  
R. C. Luxembourg B 62.796.

Il ressort du procès-verbal de l'assemblée générale statutaire du 30 avril 2004 que le conseil a été renouvelé et que les personnes ci-après relevées ont été nommées administrateurs jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2007.

Le conseil d'administration se compose donc de:

- Monsieur Ferdinand Simon, demeurant à Strassen, président;
- Monsieur Alphonse Ley, demeurant à Luxembourg, administrateur-délégué;
- Monsieur Gilbert Lentz, demeurant à Gilsdorf, administrateur.

A été nommé Commissaire aux comptes jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2007, Monsieur Bernard Ley, demeurant à Bereldange.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 10 mai 2004.

NEPTUN CRUISES

Société Anonyme

A. Ley / F. Simon

Administrateur-délégué / Président

Enregistré à Luxembourg, le 25 juin 2004, réf. LSO-AR06586. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(050271.3/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2004.

---

**COMPANY OF THE PRIVATE ENTERPRISE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.  
R. C. Luxembourg B 43.648.

Les comptes annuels de la société MITTEL EUROPEAN S.A. absorbée en date du 26 juin 2002, la proposition d'affectation du résultat ainsi que l'affectation du résultat au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 21 juin 2004, réf. LSO-AR05839, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(049824.3/043/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2004.

---

**DALI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5865 Alzingen, 37, rue de Roeser.  
R. C. Luxembourg B 28.339.

Constituée par-devant M<sup>e</sup> Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 17 juin 1988, acte publié au Mémorial C n° 247 du 17 décembre 1988, modifiée par acte du même notaire le 30 janvier 1990, publié au Mémorial C n° 297 du 27 août 1990 et modifiée par acte sous seing privé le 20 juin 2002, publié au Mémorial C n° 1407 du 28 septembre 2002.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 21 juin 2004, réf. LSO-AR05892, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juin 2004.

Pour extrait sincère et conforme

Pour DALI, S.à r.l.

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

(050257.3/1261/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2004.

---

**PARTINVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 39, allée Scheffer.  
R. C. Luxembourg B 44.189.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale du 14 juin 2004*

En date du 14 juin 2004, l'Assemblée Générale a décidé:

D'appeler Madame Agnès Laruelle à la fonction de Commissaire aux Comptes de la société, pour une période de six ans prenant fin lors de l'assemblée générale statutaire de 2010.

Luxembourg, le 14 juin 2004.

Pour extrait sincère et conforme

*Le Conseil d'Administration*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 juin 2004, réf. LSO-AR05958. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(050198.3/1024/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2004.

---

**ELFRIEDE SHIPPING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.  
R. C. Luxembourg B 68.822.

—  
Le bilan au 31 décembre 2003, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 18 juin 2004, réf. LSO-AR05575, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mai 2004.

ELFRIEDE SHIPPING S.A.

*Le Conseil d'Administration*

Signature

(049797.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2004.

---

**EASTYLE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.  
R. C. Luxembourg B 44.380.

—  
*Extrait des résolutions adoptées lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue au siège de la société le 11 juin 2004*

Révocation de la société Luxembourg CONSULTING GROUP S.A., de son poste de Commissaire aux Comptes de la société;

Nomination de Monsieur Jean-Marc Faber, Expert-comptable, résidant à L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl, au poste de Commissaire aux Comptes de la société;

Révocations de Monsieur Hermann-Joseph Dupre, Madame Silvia Gudenburg, Madame Hiltrud Lehnen, la société MICKLE LTD, Monsieur Karl-Heinz Muller, Monsieur Gotz Schobel, Monsieur Naum Kuznetsov, Monsieur Roman Dushatsky et Monsieur Alexey Straschenko de leur fonction d'Administrateurs de la société;

Nominations de Messieurs Gustav Hoch, résidant en Allemagne; Christophe Steiner, résidant en Allemagne et Marc Goke, résidant en Allemagne; aux postes d'Administrateurs;

Décharge pleine et entière est donnée aux Administrateurs Hermann-Joseph Dupre, Madame Silvia Gudenburg, Madame Hiltrud Lehnen, la société MICKLE LTD, Monsieur Karl-Heinz Muller, Monsieur Gotz Schobel, Monsieur Naum Kuznetsov, Monsieur Roman Dushatsky et Monsieur Alexey Straschenko; ainsi qu'au Commissaire aux Comptes, la société LUXEMBOURG CONSULTING GROUP S.A., pour leurs mandats jusqu'à ce jour;

Transfert du siège social de la société de L-1840 Luxembourg, 11A, boulevard Joseph II à l'adresse suivante: 63-65, rue de Merl, L-2146 Luxembourg;

Autorisation accordée au Conseil d'Administration de déléguer la gestion journalière à un membre du Conseil d'Administration.

Pour extrait conforme et sincère

Pour réquisition

EASTYLE INTERNATIONAL S.A.

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2004, réf. LSO-AR06214. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(050242.3/000/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2004.

---



**EUROMEDIA LUXEMBOURG TWO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2330 Luxembourg, 140, boulevard de la Pétrusse.  
R. C. Luxembourg B 74.800.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2003, tels qu'approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires et enregistrés à Luxembourg, réf. LSO-AR05180, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juin 2004.

EUROMEDIA LUXEMBOURG TWO S.A., Société Anonyme

Signature

(050307.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2004.

---

**PROP S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 31-33, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 65.660.

—  
*Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration tenue le 14 juin 2004*

*Première résolution*

Le conseil, après lecture de la lettre de démission de Madame Solange Velter de sa fonction de président, décide d'accepter cette démission. Le conseil la remercie pour l'activité déployée jusqu'à ce jour.

*Deuxième résolution*

Le conseil coopte comme nouveau président, avec effet immédiat, Monsieur Checchinato Luca, demeurant professionnellement à Luxembourg, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Ces résolutions, adoptées à l'unanimité, seront ratifiées par la prochaine assemblée générale de la société, conformément à la loi et aux statuts.

Pour extrait conforme

PROP S.A., Société Anonyme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2004, réf. LSO-AR06373. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(050319.3/024/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2004.

---

**NATIONWIDE MANAGEMENT SERVICES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.  
R. C. Luxembourg B 45.906.

—  
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2004, réf. LSO-AR03542, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(050326.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2004.

---

**NDI LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 72.182.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 8 mai 2003*

Acceptation de la démission de Monsieur Norbert Werner en tant qu'Administrateur. Décharge lui est accordée jusqu'à ce jour.

Acceptation de la nomination de S.G.A. SERVICES S.A. comme nouvel Administrateur, en remplacement de Monsieur Norbert Werner, démissionnaire. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2005.

*Pour la société NDI LUXEMBOURG S.A.*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 16 juin 2004, réf. LSO-AR04665. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(050241.3/1023/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2004.

---

**RELIANCE INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-2330 Luxembourg, 140, boulevard de la Pétrusse.  
R. C. Luxembourg B 101.334.

**STATUTES**

In the year two thousand and four, on the eleventh of June.

Before Us, Maître Jean Seckler, notary residing at Junglinster (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

The company DRIEKANT HOLDING B.V., with registered office in NL-2501 CL The Hague, Alexanderstraat 21 (The Netherlands), registered in the Companies Register of The Hague under the number 27260590, here duly represented by Mr Christian Bühlmann, companies director, residing at L-8217 Mamer, 9, rue op Bierg, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy signed ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary will remain annexed to the present deed, to be filed at the same time with the registration authorities.

This appearing party requested the undersigned notary to draw up the Constitutive Deed of a limited liability company (société à responsabilité limitée) as follows:

**Chapter I.- Purpose - Name - Duration**

**Art. 1.** A corporation is established between the actual share owners and all those who may become owners in the future, in the form of a limited liability company (société à responsabilité limitée), which will be ruled by the concerning laws and the present articles of incorporation.

**Art. 2.** The company's object is the holding of participations in any form whatsoever in Luxembourg and foreign companies, the acquisition by purchase, the incorporation, or in any other manner, as well as the transfer by purchase, sale, exchange or otherwise, to grant loans to, acquire loans or to borrow loans from Group companies, as well as the conduct and management of Group companies.

The company may participate in the development of any such enterprise and may render them every assistance, without subjecting itself to the law of the 31st of July 1929 governing holding companies.

The company may undertake all commercial, personal property, real estate and financial operations related directly or indirectly to the above mentioned activities or which may facilitate their realization.

The company may also be engaged in commercial and trading activities, and establish trading and financing branches or permanent establishment in Luxembourg or abroad that shall be engaged in financing Group companies or trading with Group companies.

The company may furthermore be engaged in acquiring and licensing of patents, trademarks or any other intellectual property rights in order to license them to licensees in Luxembourg or abroad directly or indirectly through the creation and management of branches or permanent establishments.

**Art. 3.** The corporation is established for an unlimited duration.

**Art. 4.** The corporation shall take the name of RELIANCE INVESTMENTS, S.à r.l.

**Art. 5.** The registered office shall be at Luxembourg.

The corporation may open branches in other countries.

It may, by a simple decision of the associates, be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg.

**Chapter II.- Corporate capital - Shares**

**Art. 6.** The company's capital is set at 12,500.- EUR (twelve thousand five hundred euros), represented by 500 (five hundred) shares of a par value of 25.- EUR (twenty-five euros) each, all entirely subscribed and fully paid up.

The shares have been subscribed by the company DRIEKANT HOLDING B.V., with registered office in NL-2501 CL The Hague, Alexanderstraat 21 (The Netherlands), registered in the Companies Register of The Hague under the number 27260590.

All the shares have been totally paid up so that the amount of 12,500.- EUR (twelve thousand five hundred euros) is from this day on at the free disposal of the corporation and proof thereof has been given to the undersigned notary, who expressly attests thereto.

**Art. 7.** The shares shall be freely transferable between associates. They can only be transferred inter vivos or upon death to non-associates with the unanimous approval of all the associates. In this case the remaining associates have a preemption right. They must use this preemption right within thirty days from the date of refusal to transfer the shares to a non-associate person. In case of use of this preemption right the value of the shares shall be determined pursuant to par. 6 and 7 of article 189 of the Company law.

**Art. 8.** Death, state of minority declared by the court, bankruptcy or insolvency of an associate do not affect the corporation.

**Art. 9.** Creditors, beneficiaries or heirs shall not be allowed for whatever reason to place the assets and documents of the corporation under seal, nor to interfere with its management; in order to exercise their rights they will refer to the values established by the last balance-sheet and inventory of the corporation.

**Chapter III.- Management**

**Art. 10.** The corporation shall be managed by one or several managers, who need not be shareholders, nominated and subject to removal at any moment by the general meeting which determines their powers and compensations.

**Art. 11.** Each associate, without consideration to the number of shares he holds, may participate to the collective decisions; each associate has as many votes as shares. Any associate may be represented at general meetings by a special proxy holder.

**Art. 12.** Collective resolutions shall be taken only if adopted by associates representing more than half of the corporate capital.

Collective resolutions amending the articles of incorporation must be approved by the majority of the votes representing three quarters of the corporate capital.

**Art. 13.** In case that the corporation consists of only one share owner, the powers assigned to the general meeting are exercised by the sole shareholder.

**Art. 14.** The managers in said capacity do not engage their personal liability concerning by the obligation they take regularly in the name of the corporation; as pure proxies they are only liable for the execution of their mandate.

**Art. 15.** Part of the available profit may be assigned as a premium in favour of the managers by a decision of the share owners.

**Art. 16.** The fiscal year shall begin on the 1st of January and terminate on the 31st of December.

#### **Chapter IV.- Dissolution - Liquidation**

**Art. 17.** In case of dissolution, the liquidation shall be carried out by one or several liquidators, who may not be shareholders and shall be nominated by the associates who shall determine their powers and compensations.

#### **Chapter V.- General stipulations**

**Art. 18.** All issues not referred to in these articles, shall be governed by the concerning legal regulations.

##### *Special dispositions*

The first fiscal year shall begin on the date of the incorporation and terminate on the 31st of December 2004.

##### *Expenses*

The amount, approximately at least, of costs, expenses, salaries or charges, in whatever form it may be, incurred or charged to the company as a result of its formation, is approximately evaluated at nine hundred and fifty euros.

##### *Decisions of the sole associate*

Immediately after the incorporation of the company, the aboved-named appearing person, representing the entirety of the subscribed capital, has passed the following resolutions:

1.- Are named managing directors (gérants) and vested with the broadest powers to engage the company:

a) Mr Jay Sampat, companies director, born in Calcutta (India), on the 4th of January 1941, residing at NL-2716 BT Zoetermeer, Lemsterland 12 (The Netherlands);

b) Mr Mohan Murti, companies director, born in Tamshedrur/Bihar (India), on the 22nd of June 1957, residing in D-50766 Cologne, Escherstrasse 21 (Germany);

c) Mr Christian Bühlmann, companies director, born in Brussels (Belgium), on the 1st of May 1971, residing at L-8217 Mamer, 9, rue op Bierg.

2.- The company will be bound by the single signature of any managing director up to an amount of 20,000.- EUR (twenty thousand euros). For larger amounts, the company shall be validly engaged in all circumstances by the joint signature of two managing directors one of whom should be Mr Christian Bühlmann in all circumstances.

3.- The registered office is established at L-2330 Luxembourg, 140, boulevard de la Pétrusse.

The undersigned notary who understands and speaks English, hereby states that on request of the above appearing person, the present incorporation deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same person and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

In faith of which we, the undersigned notary, have set our hand and seal at Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read and translated into the language of the proxyholder of the person appearing, said proxy-holder signed with us, the Notary, the present original deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille quatre, le onze juin.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

A comparu:

La société DRIEKANT HOLDING B.V., avec siège social à NL-2501 CL La Haye, Alexanderstraat 21 (Pays-Bas), inscrite au Registre de Commerce de La Haye sous le numéro 27260590,

ici représentée par Monsieur Christian Bühlmann, administrateur de sociétés, demeurant à L-8217 Mamer, 9, rue op Bierg,

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

Laquelle procuration après signature ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante a requis le notaire instrumentaire de documenter comme suit les statuts d'une société à responsabilité limitée:

### **Titre I<sup>er</sup>.- Objet - Raison sociale - Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par la présente entre les propriétaires actuels des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir dans la suite, une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives, ainsi que par les présents statuts.

**Art. 2.** La société a pour objet la prise de participation, sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises ou sociétés luxembourgeoises ou étrangères; l'acquisition par voie d'achat, d'échange, de souscription, d'apport et de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par voie de vente, d'échange ou de toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces; le contrôle et la mise en valeur de ces participations, notamment grâce à l'octroi aux entreprises du Groupe de tous concours, prêts, avances ou garanties, l'emploi de ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, l'acquisition par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option, d'achat et de toute autre manière, de tous titres et brevets, sans vouloir bénéficier du régime fiscal particulier prévu par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding.

La société pourra encore effectuer toutes opérations commerciales, mobilières, immobilières et financières pouvant se rapporter directement ou indirectement aux activités ci-dessus décrites ou susceptibles d'en favoriser l'accomplissement.

La société pourra également établir des succursales de trading ou de financement à Luxembourg et à l'étranger afin de commercer ou de financer des sociétés du Groupe.

La société pourra enfin acquérir et concéder des licences d'exploitation de brevets, marques ou tout autre droit de propriété intellectuel, directement ou indirectement par la voie de filiales ou de succursales à Luxembourg ou à l'étranger.

**Art. 3.** La société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** La société prend la dénomination de RELIANCE INVESTMENTS, S.à r.l.

**Art. 5.** Le siège social est établi à Luxembourg.

La société peut ouvrir des succursales dans d'autres pays.

Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés.

### **Titre II.- Capital social - Parts sociales**

**Art. 6.** Le capital social est fixé à 12.500.- EUR (douze mille cinq cents euros), représenté par 500 (cinq cents) parts sociales de 25.- EUR (vingt-cinq euros) chacune, toutes entièrement souscrites et intégralement libérées.

Les parts sociales ont été souscrites par la société DRIEKANT HOLDING B.V., avec siège social à NL-2501 CL La Haye, Alexanderstraat 21 (Pays-Bas), inscrite au Registre de Commerce de La Haye sous le numéro 27260590.

Toutes les parts sociales ont été libérées intégralement en numéraire de sorte que la somme de 12.500.- EUR (douze mille cinq cents euros) se trouve dès-à-présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

**Art. 7.** Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs ou pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'accord unanime de tous les associés.

En cas de cession à un non-associé, les associés restants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer endéans les 30 jours à partir de la date du refus de cession à un non-associé. En cas d'exercice de ce droit de préemption, la valeur de rachat des parts est calculée conformément aux dispositions des alinéas 6 et 7 de l'article 189 de la loi sur les sociétés commerciales.

**Art. 8.** Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

**Art. 9.** Les créanciers, ayants-droit ou héritiers d'un associé ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration; pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans les derniers bilan et inventaire de la société.

### **Titre III.- Administration et gérance**

**Art. 10.** La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables à tout moment par l'assemblée générale qui fixe leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

**Art. 11.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre des parts qui lui appartiennent; chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède. Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

**Art. 12.** Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les décisions collectives ayant pour objet une modification aux statuts doivent réunir les voix de la majorité des associés représentant les trois quarts (3/4) du capital social.

**Art. 13.** Lorsque la société ne comporte qu'un seul associé, les pouvoirs attribués par la loi ou les statuts à l'assemblée générale sont exercés par l'associé unique.

**Art. 14.** Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

**Art. 15.** Une partie du bénéfice disponible pourra être attribuée à titre de gratification aux gérants par décision des associés.

**Art. 16.** L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier et finit le 31 décembre.

#### **Titre IV.- Dissolution - Liquidation**

**Art. 17.** Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés, qui en fixeront les pouvoirs et émoluments.

#### **Titre V.- Dispositions générales**

**Art. 18.** Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions légales.

##### *Disposition transitoire*

Par dérogation, le premier exercice commence aujourd'hui et finira le 31 décembre 2004.

##### *Evaluation - Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution s'élève à environ neuf cent cinquante euros.

##### *Décisions de l'associé unique*

Immédiatement après la constitution de la société, le comparant précité, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

1.- Sont nommés gérants de la société et investis des pouvoirs les plus étendus pour engager la société:

a) Monsieur Jay Sampat, administrateur de sociétés, né à Calcutta (Inde), le 4 janvier 1941, demeurant à NL-2716 BT Zoetermeer, Lemsterland 12 (Pays-Bas);

b) Monsieur Mohan Murti, administrateur de sociétés, né à Tamshedrur/Bihar (Inde), le 22 juin 1957, demeurant à D-50766 Cologne, Escherstrasse 21 (Allemagne);

c) Monsieur Christian Bühlmann, administrateur de sociétés, né à Bruxelles (Belgique), le 1<sup>er</sup> mai 1971, demeurant à L-8217 Mamer, 9, rue op Bierg.

2.- La société se trouve engagée par la signature individuelle de chaque gérant pour tout montant inférieur à 20.000,- EUR (vingt mille euros). Pour les montants supérieurs la société se trouvera valablement engagée en toutes circonstances par la signature de deux gérants dont l'un d'eux devra être Monsieur Christian Bühlmann.

3.- Le siège social de la société est établi à L-2330 Luxembourg, 140, boulevard de la Pétrusse.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par la présente qu'à la requête de la personne comparante les présents statuts sont rédigés en anglais, suivis d'une version française; à la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, connu du notaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: C. Bühlmann, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 15 juin 2004, vol. 527, fol. 19, case 8. – Reçu 125 euros.

*Le Receveur (signé): G. Schlink.*

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 18 juin 2004.

J. Seckler.

(050359.3/231/218) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2004.

#### **PROJECT INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1143 Luxembourg, 2, rue Astrid.

R. C. Luxembourg B 85.235.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 15 juin 2004, réf. LSO-A3913, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(050405.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2004.

#### **PROJECT INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1143 Luxembourg, 2, rue Astrid.

R. C. Luxembourg B 85.235.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 15 juin 2004, réf. LSO-AR03911, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(050403.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2004.

**NEMIAN LIFE & PENSIONS, Société Anonyme,**  
**(anc. THE HARTFORD LUXEMBOURG S.A.).**  
 Siège social: L-1735 Senningerberg, 1A, Heienhaff, Aerogolf Center.  
 R. C. Luxembourg B 55.637.

*Conseil d'Administration*

L'assemblée générale annuelle des actionnaires du 21 avril 2004 a nommé administrateurs pour la durée d'un an ou jusqu'à leur remplacement:

- 1) M. Nicolaas Bekendam, Insurance Executive, demeurant à Naarden, Pays-Bas,
- 3) M. Dirk Schoon, Insurance Executive, demeurant à Wassenaar, Pays-Bas,
- 3) M. Roger Glover, Insurance Executive, demeurant à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

L'assemblée générale autorise le conseil d'administration à déléguer la gestion journalière de la société à l'un de ses membres.

*Réviseur Indépendant d'Entreprises*

La même assemblée générale annuelle des actionnaires a désigné la société KPMG AUDIT (LUXEMBOURG), établie et ayant son siège social à L-2520 Luxembourg, 31, allée Scheffer, comme réviseur indépendant d'entreprises de la société pour la durée d'un an.

*Délégation de la gestion journalière de la société*

Sur autorisation de l'assemblée générale des actionnaires, le conseil d'administration dans sa réunion du 21 avril 2004 a décidé de déléguer la gestion journalière de la société à Monsieur Roger Glover.

Luxembourg, le 15 juin 2004.

*Pour NEMIAN LIFE & PENSIONS S.A.*

*Par mandat*

L. Dupong

Enregistré à Luxembourg, le 16 juin 2004, réf. LSO-AR04800. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(050429.3/000/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2004.

**MITTLUX HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Registered office: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 90.649.

In the year two thousand and four, on the twenty-ninth of April.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of MITTLUX HOLDING S.A., a «société anonyme», having its registered office at 50, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, R.C. Luxembourg section B number 90.649, incorporated by deed on December 6, 2002, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 154 on the 13th of February 2003.

The meeting is presided by Mister Patrick Van Hees, jurist, residing in Messancy (Belgium).

The chairman appoints as secretary and the meeting elects as scrutineer Mister Hubert Janssen, jurist, residing in Torgny (Belgium).

The chairman requests the notary to act that:

I.- The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list. That list and proxies, signed by the appearing persons and the notary, shall remain here annexed to be registered with the minutes.

II.- As appears from the attendance list, the 19,068,498 (nineteen million sixty-eight thousand four hundred ninety-eight) shares, divided into 6,356,166 Class A shares, 6,356,166 Class B shares and 6,356,166 Class C shares, representing the whole capital of the corporation, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the shareholders have been beforehand informed.

III.- The agenda of the meeting is the following:

*Agenda:*

1.- Share capital reduction by EUR 803,274.- (eight hundred and three thousand two hundred and seventy-four Euros) in order to bring it from its current amount of EUR 38,136,996.- (thirty-eight million one hundred and thirty-six thousand nine hundred and ninety-six Euros) to EUR 37,333,722.- (thirty-seven million three hundred and thirty-three thousand seven hundred and twenty-two Euros), by way of reimbursement to the shareholders and by cancellation of reimbursed shares.

2.- Amendment of article five of the articles of Incorporation in order to reflect such action.

After the foregoing was approved by the meeting, the shareholders unanimously decide what follows:

*First resolution*

The meeting decides to decrease the share capital amount by EUR 803,274.- (eight hundred and three thousand two hundred and seventy-four Euros) in order to bring it from its current amount of EUR 38,136,996.- (thirty-eight million one hundred and thirty-six thousand nine hundred and ninety-six Euros) to EUR 37,333,722.- (thirty-seven million three hundred and thirty-three thousand seven hundred and twenty-two Euros), by way of reimbursement to the shareholders and by cancellation of 401,637 (four hundred and one thousand six hundred and thirty-seven) reimbursed shares, more specifically Class A shares numbered 12,295,220 to 12,429,098, Class B shares numbered 15,614,920 to 15,748,798 and Class C shares numbered 18,934,620 to 19,068,498, all with a par value of EUR 2.- (two Euros) each.

All powers are conferred to the Board of Directors in order to implement the necessary bookkeeping amendments, to the cancellation of reimbursed shares and the shareholder's reimbursement.

Reimbursement delay: The undersigned notary has drawn the attention of the assembly to the provisions of article 69 of the law on commercial companies establishing a legal protection in favour of eventual creditors of the Company, the effective reimbursement to the shareholders cannot be made freely and without recourse from them before 30 (thirty) days after publication of the present deed in the Luxembourg Mémorial C.

*Second resolution*

As a consequence of the foregoing resolutions, the meeting decides to amend article five of the Articles of Incorporation to read as follows:

«**Art. 5.** The subscribed capital is set at EUR 37,333,722.- (thirty-seven million three hundred and thirty-three thousand seven hundred and twenty-two Euros), represented by 18,666,861 (eighteen million six hundred and sixty-six thousand eight hundred and sixty-one) shares with a nominal value of EUR 2.- (two Euros) each, divided into: 6,222,287 (six million two hundred and twenty-two thousand two hundred and eighty-seven) Class A shares, 6,222,287 (six million two hundred and twenty-two thousand two hundred and eighty-seven) Class B shares and 6,222,287 (six million two hundred and twenty-two thousand two hundred and eighty-seven) Class C shares, each carrying one voting right in the general assembly.»

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will prevail.

**Suit la traduction française:**

L'an deux mille quatre, le vingt-neuf avril.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme HELUX HOLDING S.A., ayant son siège social à 50, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 90.649, constituée suivant acte reçu le 6 décembre 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et des Associations numéro 154 du 13 février 2003.

L'assemblée est présidée par Monsieur Patrick Van Hees, juriste, demeurant à Messancy (Belgique).

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Hubert Janssen, juriste, demeurant à Torgny (Belgique).

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les associés présents ou représentés et le nombre de parts sociales qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Il ressort de la liste de présence que les 19.068.498 (dix-neuf millions soixante-huit mille quatre cent quatre-vingt-dix-huit) actions, divisées en 6.356.166 actions de Catégorie A, 6.356.166 actions de Catégorie B et 6.356.166 actions de Catégorie C, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les associés ont été préalablement informés.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

*Ordre du jour:*

1. Réduction du capital social à concurrence de EUR 803.274.- (huit cent et trois mille deux cent soixante-quatorze Euros) pour l'amener de son montant actuel de EUR 38.136.996.- (trente-huit millions cent trente-six mille neuf cent quatre-vingt-seize Euros) à EUR 37.333.722.- (trente-sept millions trois cent trente-trois mille sept cent vingt-deux Euros), par remboursement aux actionnaires et par annulation des actions remboursées.

2. Modification afférente de l'article cinq des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les actionnaires décident ce qui suit à l'unanimité:

*Première résolution*

L'assemblée décide de réduire le capital social à concurrence de EUR 803.274,- (huit cent et trois mille deux cent soixante-quatorze Euros), pour le ramener de son montant actuel de EUR 38.136.996,- (trente-huit millions cent trente-six mille neuf cent quatre-vingt-seize Euros) à EUR 37.333.722,- (trente-sept millions trois cent trente-trois mille sept cent vingt-deux Euros), par remboursement aux actionnaires et par annulation de 401.637 (quatre cent et un mille six cent trente-sept) actions, plus spécifiquement les actions de Catégorie A numérotées de 12.295.220 à 12.429.098, les actions de Catégorie B numérotées de 15.614.920 à 15.748.798 et les actions de Catégorie C numérotées de 18.934.620 à 19.068.498, d'une valeur nominale de EUR 2,- (deux Euros).

Tous pouvoirs sont conférés au conseil d'administration pour procéder aux écritures comptables qui s'imposent, à l'annulation des actions remboursées et au remboursement aux actionnaires.

Délai de remboursement: Le notaire a attiré l'attention de l'assemblée sur les dispositions de l'article 69 de la loi sur les sociétés commerciales instaurant une protection en faveur des créanciers éventuels de la société, le remboursement effectif aux associés ne pouvant avoir lieu librement et sans recours de leur part que 30 (trente) jours après la publication du présent acte au Mémorial C.

*Deuxième résolution*

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier l'article cinq des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital souscrit est fixé à EUR 37.333.722,- (trente-sept millions trois cent trente-trois mille sept cent vingt-deux Euros), représenté par 18.666.861 (dix-huit millions six cent soixante-six mille huit cent soixante et un) actions de EUR 2,- (deux Euros) chacune, divisées en 6.222.287 (six millions deux cent vingt-deux mille deux cent quatre-vingt-sept) actions de Catégorie A, 6.222.287 (six millions deux cent vingt-deux mille deux cent quatre-vingt-sept) actions de Catégorie B et 6.222.287 (six millions deux cent vingt-deux mille deux cent quatre-vingt-sept) actions de Catégorie C, disposant chacune d'une voix aux Assemblées Générales.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: P. Van Hees, H. Janssen, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2004, vol. 143S, fol. 46, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 mai 2004.

J. Elvinger.

(050724.3/211/125) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juin 2004.

**MITTLUX HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 90.649.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juin 2004.

Signature.

(050725.3/211/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juin 2004.

**NESS-IMMO INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 81.259.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 22 juin 2004, réf. LSO-AR06157, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juin 2004.

Signature.

(049879.3/850/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2004.

**NESS-IMMO INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 81.259.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 juin 2004, réf. LSO-AR06155, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juin 2004.

Signature.

(049877.3/850/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2004.



**SWEDBANK (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1610 Luxembourg, 8-10, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 11.430.

—  
*Extrait des minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue en date du 31 mars 2004*

§ 3. Acceptation de la démission de Membres du Conseil d'Administration

L'Assemblée Générale décharge les membres du Conseil d'Administration de toute responsabilité en relation avec leur fonction avec effet au 31 décembre 2003.

§ 4. Election des membres du Conseil d'Administration

Le nouveau Conseil d'Administration élu se compose des membres suivants:

M. Lars-Olof Ödlund

M. Lennart Haglund

M. Anders Ek (sous réserve de l'approbation du CSSF)

Mme Birgitte Bonnesen

M. Lars Schröder

Leur mandat prendra fin à l'issue de la prochaine assemblée générale ordinaire

Luxembourg, le 31 mars 2004.

R. Bolen / D. Fonck / I. Harbo

*Le Président / Le Scrutateur / Le Secrétaire*

SWEDBANK (LUXEMBOURG) S.A.

N. Sand

Enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2004, réf. LSO-AR05356. – Reçu 16 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(049816.3/000/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2004.

---

**SWEDBANK (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1610 Luxembourg, 8-10, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 11.430.

—  
*Traduction d'un extrait des Minutes du Conseil d'Administration en date du 26 avril 2004*

§ 3. Le Conseil d'Administration confirme les délégués à la gestion journalière \*): Lars Schröder, Rudolf Bolen, Ingrid Harbo et Christina Coustry d'agir conforme à la loi du 5 avril 1993 en accord du secteur financier et les Circulaires du CSSF.

Protocole fait par:

Ingrid Harbo

Contrôlé par:

Lars-Olof Ödlund

Lennart Haglund

\*) Lars Schröder: Administrateur-Délégué

Rudolf Bolen: Responsable Accounting/ Business controlling

Ingrid Harbo: Responsable Legal/Risk Management & Operations

Christina Coustry: Responsable Private Banking

SWEDBANK (LUXEMBOURG) S.A.

N. Sand

Enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2004, réf. LSO-AR05348. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(049814.3/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2004.

---

**BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG, Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 6.481.

—  
Les comptes consolidés pour l'exercice clos au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 19 avril 2004, réf. LSO-AP02906, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 2004.

BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG, Société Anonyme

V. Matagne / J.-L. Margue

(050426.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2004.

---

**FINANCIERE INTERNATIONALE DE MONTAGE ET D'INGENIERIE (FIMI) S.A.,**

**Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 91.571.

—  
EXTRAIT

Il ressort du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 14 mai 2004:

- que Monsieur Thierry Fleming a été nommé administrateur, en remplacement de Monsieur Reno Maurizio Tonelli, administrateur démissionnaire;
- que décharge pleine et entière a été accordée à l'administrateur démissionnaire pour l'exécution de son mandat jusqu'à ce jour;
- que H.R.T. REVISION, 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, a été nommée commissaire aux comptes, en remplacement de AUDIEX S.A., commissaire aux comptes démissionnaire;
- que les mandats du nouvel administrateur et du commissaire aux comptes, expireront lors de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes au 31 décembre 2003.
- que le siège social de la société est transféré au 5, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Luxembourg, le 14 mai 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 juin 2004, réf. LSO-AR06126. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(050399.3/534/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2004.

---

**MESSANA HOLDINGS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 64.730.

—  
Le bilan de la société au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2004, réf. LSO-AR04857, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

(050115.3/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2004.

---

**MESSANA HOLDINGS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 64.730.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 mars 2004*

L'Assemblée approuve les rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.

L'Assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2003.

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Marinos S. Yannopoulos, directeur général exécutif, demeurant 40, Stadiou Street à GR-10252 Athènes, de Monsieur Spyros N. Filaretos, directeur général exécutif, demeurant 40, Stadiou Street à GR-10252 Athènes, de Monsieur Georges N. Kontos, directeur financier, demeurant 40, Stadiou Street à GR-10252 Athènes, de Monsieur Lazaros A. Papagaryfallou, cadre, demeurant 40, Stadiou Street à GR-10252 Athènes et Maître Alex Schmitt, avocat-avoué, demeurant 44, rue de la Vallée à L-2661 Luxembourg; ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., ayant son siège social au 400, route d'Esch à L-1471 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2004.

Luxembourg, le 12 mars 2004.

Pour extrait conforme

*Pour la société*

*Un mandataire*

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2004, réf. LSO-AR04854. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(050113.3/655/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2004.

---

**SOCIETE INTERREGIONALE CARITAS GEIE / INTERREGIONALE CARITASGESELLSCHAFT  
EWIV, Groupement Européen d'Intérêt Economique.**  
Siège social: L-2730 Luxembourg, 29, rue Michel Welter.

BILAN AU 31 DECEMBRE 2003

<i>Actif</i>		<i>Passif</i>	
Créances-Confédération Caritas . . . . .	13.043,49	Dettes - Confédération Caritas . . . . .	74.032,02
Créances - DICV . . . . .	47.338,24	Dettes-DICV . . . . .	-
Créances-Caritas Catholica . . . . .	500,00		
Créances Diverses . . . . .	570,16		
Disponibilités . . . . .	12.580,13		
Banque BCEE . . . . .	12.352,67		
Pax Bank . . . . .	227,46		
<b>Total . . . . .</b>	<b>74.032,02</b>	<b>Total . . . . .</b>	<b>74.032,02</b>

PROFITS ET PERTES AU 31 DECEMBRE 2003

Publicité, publications, relations publiques. . . . .	111,29	Subventions d'exploitation . . . . .	50.492,64
Déplacements, missions et réceptions. . . . .	947,61	Produits financiers . . . . .	24,67
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires. . . . .	48.920,61		
Autres charges d'exploitation . . . . .	501,77		
Charges financières . . . . .	36,03		
<b>Charges . . . . .</b>	<b>50.517,31</b>	<b>Produits . . . . .</b>	<b>50.517,31</b>

Luxembourg, le 31 mars 2004.

M. Achten

*Gérant*

Enregistré à Luxembourg, le 17 mai 2004, réf. LSO-AQ03455. – Reçu 91 euros.

*Le Receveur (signé): Signature.*

(049916.2/000/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2004.

**AEDON S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 56.166.

*Avis de dénonciation d'une convention de domiciliation et de management*

Conformément à l'article 3 de la loi du 31 mai 1999 régissant la domiciliation des sociétés, nous vous informons de la dénonciation de la convention de domiciliation et de management conclue le 28 janvier 2002 pour une durée indéterminée entre les sociétés:

- VAINKER & ASSOCIATES, S.à r.l.

R. C. Luxembourg B 40.994

Siège social: 140, rue de Neudorf, Luxembourg.

Et

- AEDON S.A.

R. C. Luxembourg B 56.166

Siège social: 140, rue de Neudorf, Luxembourg.

Le siège dénoncé en date du 3 juin 2004.

VAINKER & ASSOCIATES, S.à r.l.

*Signature*

Enregistré à Luxembourg, le 22 juin 2004, réf. LSO-AR06114. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(050104.2//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2004.

**AEDON S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 56.166.

Messieurs Nicolas Vainker Bouvier de Lamotte, Daan Martin et Madame Renée Aakrann-Fezzo ont démissionné comme administrateurs de la société le 3 juin 2004. VAINKER & ASSOCIATES, S.à r.l. a déposé son mandat comme commissaire aux comptes de la société le même jour.

*Signatures.*

Enregistré à Luxembourg, le 22 juin 2004, réf. LSO-AR06110. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(050103.2//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2004.

**SOGEPA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 42.918.

L'an deux mille quatre, le dix-neuf mai.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée SOGEPA, S.à r.l., ayant son siège social à L-3364 Leudelange, Zone Industrielle, rue de la Poudrerie, R. C. Luxembourg section B numéro 42.918, constituée suivant acte reçu le 18 janvier 1993, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 209 du 8 mai 1993.

L'assemblée est présidée par Monsieur Jean Naveaux, administrateur, demeurant à Latour (Belgique). Le président désigne comme secrétaire Mademoiselle Rachel Uhl, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Hubert Janssen, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les associés présents ou représentés et le nombre de parts sociales qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Il ressort de la liste de présence que les 500 (cinq cents) parts sociales, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les associés ont été préalablement informés.

III.- L'ordre du jour, de l'assemblée est le suivant:

*Ordre du jour:*

Transfert du siège social à la nouvelle adresse: 29, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les associés décident ce qui suit à l'unanimité:

*Première résolution*

L'assemblée décide de transférer le siège social de la société de L-3364 Leudelange, Zone Industrielle, rue de la Poudrerie à L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey, et ceci avec effet au 1<sup>er</sup> juin 2004.

*Deuxième résolution*

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article 3 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Le siège social est établi à Luxembourg.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: J. Naveaux, R. Uhl, H. Janssen J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2004, vol. 143S, fol. 73, case 12. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé):* J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 2004.

J. Elvinger.

(046587.3/211/42) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2004.

**SOGEPA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 42.918.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2004.

Signature.

(046589.3/211/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2004.

**KOMBASSAN HOLDINGS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1417 Luxembourg, 4, rue Dicks.  
R. C. Luxembourg B 70.610.

Le bilan consolidé au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 15 juin 2004, réf. LSO-AR06367, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juin 2004.

H. Eroglu / T. Yilmaz.

(050079.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2004.

**FUJITSU CONSULTING (LUXEMBOURG), Société Anonyme.**

Siège social: L-2350 Luxembourg, 3, rue Jean Piret.  
R. C. Luxembourg B 15.734.

—  
*Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 14 mai 2004*

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de la Société que:

Le siège social de la Société est transféré, avec effet au 17 mai 2004, au Centre Etoile (c/o BDO), 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

Que tous les pouvoirs spéciaux délégués ou octroyés par le conseil d'administration de la Société ou subdélégués par tout autre organe ou mandataire de la Société à toute autre personne physique ou morale sont retirés et annulés avec effet au 17 mai 2004.

Le conseil d'administration a délégué, avec effet au 17 mai 2004, à:

- M. Jacques Barrette, né le 22 février 1963 à Montréal (Canada), demeurant à 16000 Croissant Surprenant, Brossard, Québec J4X 1R7,

- M. Claude Zimmer, né le 18 juillet 1956 à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), demeurant au 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg,

- M. Claude Schmitz, né le 23 septembre 1955 à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), demeurant au 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg,

chacun pouvant agir seul et représenter la société individuellement,

1. les pouvoirs bancaires de la Société, définis comme étant les opérations sur les comptes existants ou à ouvrir en banque ou à l'Office des Chèques Postaux, notamment pour effectuer tous les retraits et transferts de fonds, ouvrir tous comptes, en retirer le solde, donner toutes décharges, signer tous endos ou acquits, accepter et avaliser toutes traites;

2. le pouvoir de représenter la Société dans les contacts avec toutes les autorités publiques ou privées, qu'elles soient nationales, régionales, provinciales, communales ou autres, en ce compris le greffe du tribunal de commerce, le registre du commerce, les autorités fiscales, l'administration de la TVA, le service des comptes-chèques postaux, les services des douanes, de la poste, du téléphone et du télégraphe, les organismes de sécurité sociale ou le secrétariat social (la présente liste n'étant pas limitative) et de signer au nom et pour le compte de la Société tous documents/formulaires requis par lesdites autorités.

Luxembourg, le 11 juin 2004.

*Pour FUJITSU CONSULTING (LUXEMBOURG) S.A.*

*Signature*

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2004, réf. LSO-AR06441. – Reçu 16 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(050447.3/250/37) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2004.

---

**MONDIALCONSTRUCTION HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 71.404.

—  
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 21 juin 2004, réf. LSO-AR05927, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

*Le Domiciliataire*

*Signatures*

(050284.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2004.

---

**MONDIALCONSTRUCTION HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 71.404.

—  
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 21 juin 2004, réf. LSO-AR05928, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

*Le Domiciliataire*

*Signatures*

(050288.3/005/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2004.

---

**MONDIALCONSTRUCTION HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 71.404.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 21 juin 2004, réf. LSO-AR05930, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*  
*Le Domiciliataire*  
Signatures

(050290.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2004.

---

**MONDIALCONSTRUCTION HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 71.404.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 21 juin 2004, réf. LSO-AR05932, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*  
*Le Domiciliataire*  
Signatures

(050291.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2004.

---

**MONDIALCONSTRUCTION HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 71.404.

Il résulte des résolutions de l'Assemblée Générale des Actionnaires en date du 14 juin 2004 que:

Etant donné que le terme des mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes étant échu, l'Assemblée a appelé aux fonctions d'administrateurs et de Commissaire aux Comptes deux des administrateurs sortants, à savoir:

Administrateurs:

- Monsieur José-Marc Vincentelli, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), Président du Conseil d'Administration.

- Monsieur Carlo Iantaffi, employé privé, demeurant professionnellement à 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), Administrateur.

En remplacement de Monsieur Raffaele Gentile qui a terminé son mandat d'Administrateur a été décidé d'appeler aux fonctions d'Administrateur:

- Madame Marie Louise Schmit, employée privée, née à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), demeurant professionnellement à 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), Administrateur.

Commissaire aux comptes:

- M. Claude Weis, Comptable, né à Diekirch (Grand-Duché de Luxembourg), demeurant professionnellement à 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

Les mandats des administrateurs et du Commissaire aux Comptes ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*  
*Le Domiciliataire*  
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 21 juin 2004, réf. LSO-AR05935. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé):* Signature.

(050281.3/000/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2004.

---

**MONDIALCONSTRUCTION HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 71.404.

*Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue en date du 14 juin 2004*

En remplacement de Monsieur Giovanni Vittore, démissionnaire, l'Assemblée Générale Ordinaire ratifie la cooptation de M. José-Marc Vincentelli, employée privée demeurant professionnellement à 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), aux fonctions d'Administrateur.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société  
Le Domiciliataire  
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 21 juin 2004, réf. LSO-AR05934. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(050276.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2004.

---

**DEPART S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5885 Howald, 237, route de Thionville.  
R. C. Luxembourg B 84.792.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 15 juin 2004, réf. LSO-AR03926, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour DEPART S.A.  
Signature

(050086.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2004.

---

**SZL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8008 Strassen, 62, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 56.002.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 18 juin 2004, réf. LSO-AR05292, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juin 2004.

Signature.

(050083.3/255/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2004.

---

**MORIAH, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8210 Mamer, 34, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 70.526.

L'an deux mille quatre, le neuf juin.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

Ont comparu:

1.- Monsieur Michel Amar, retraité, né à Oran, (Algérie), le 26 avril 1938, demeurant à F-75014 Paris, 79, rue des Plantes, (France).

2.- Mademoiselle Carole Amar, journaliste, né à Paris, (France), le 13 mai 1974, demeurant à F-75015 Paris, 32, rue de Vaugirard, (France),

ici représentée par Monsieur Michel Amar, préqualifié, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

La prédite procuration, signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lequel comparant, ès qualités, a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- Que la société à responsabilité limitée MORIAH, ayant son siège social à L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau, (R.C.S. Luxembourg section B numéro 70.526), a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 28 juin 1999, publié au Mémorial C numéro 697 du 18 septembre 1999.

- Que les comparants sub 1) et 2) sont les seuls et uniques associés actuels de ladite société et qu'ils se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité, sur ordre du jour conforme, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide de transférer le siège social de L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau, à L-8210 Mamer, 34, route d'Arlon, et de modifier en conséquence le premier alinéa de l'article cinq (5) des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5. (premier alinéa)**

Le siège social est établi à Mamer.»

*Deuxième résolution*

L'assemblée constate qu'en vertu d'une cession de parts sociales sous seing privé du 8 avril 2003, publié au Mémorial C numéro 718 du 8 juillet 2003, Monsieur Erick Amar, gérant, demeurant à F-75007 Paris, 72, avenue de la Bourdonnais, (France), a cédé ses cinq cents (500) parts sociales dans la prédite société MORIAH à Mademoiselle Carole Amar, préqualifiée.

Cette cession de parts est approuvée conformément à l'article sept (7) des statuts et les associés la considèrent comme dûment signifiée à la société, conformément à l'article 1690 du code civil et à l'article 190 de la loi sur les sociétés commerciales.

La cessionnaire susdite est propriétaire des parts sociales lui cédées à partir de la date de la cession.

*Troisième résolution*

L'assemblée décide de supprimer la valeur nominale des mille (1.000) parts sociales représentant le capital social d'un million de francs luxembourgeois (1.000.000,- LUF).

*Quatrième résolution*

L'assemblée décide de convertir le capital social d'un million de francs luxembourgeois (1.000.000,- LUF) en vingt-quatre mille sept cent quatre-vingt-neuf virgule trente-cinq euros (24.789,35 EUR), au cours de 40,3399 LUF=1,- EUR.

*Cinquième résolution*

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de deux cent dix virgule soixante-cinq euros (210,65 EUR), pour le porter de son montant actuel de vingt-quatre mille sept cent quatre-vingt-neuf virgule trente-cinq euros (24.789,35 EUR) à vingt-cinq mille euros (25.000,- EUR), sans création de parts sociales nouvelles.

Le montant de deux cent dix virgule soixante-cinq euros (210,65 EUR) a été apporté en numéraire par les associés de sorte que ledit montant se trouve dès-à-présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire qui le constate expressément.

*Sixième résolution*

L'assemblée décide de remplacer les mille (1.000) parts sociales sans désignation de valeur nominale par mille (1.000) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune.

*Septième résolution*

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier l'article six (6) des statuts pour lui donner la teneur suivante

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à vingt-cinq mille euros (25.000,- EUR), représenté par mille (1.000) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune.

Les parts sociales se répartissent comme suit:

1.- Monsieur Michel Amar, retraité, demeurant à F-75014 Paris, 79, rue des Plantes, (France), cinq cents parts sociales .....	500
2.- Mademoiselle Carole Amar, journaliste, demeurant à F-75015 Paris, 32, rue de Vaugirard, (France), cinq cents parts sociales .....	500
Total: mille parts sociales .....	1.000

Toutes les parts sociales sont intégralement libérées.»

*Evaluation des frais*

Tous les frais et honoraires du présent acte incombant à la société sont évalués à la somme de sept cents euros.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, ès qualités, connu du notaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: C. Amar, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 21 juin 2004, vol. 527, fol. 25, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 22 juin 2004.

J. Seckler.

(049891.3/231/75) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2004.

**CARILLON HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 78.221.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 21 juin 2004, réf. LSO-AR05867, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juin 2004.

CARILLON HOLDING S.A.

Signatures

Administrateurs

(050161.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2004.



**SAILOR S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 73.867.

Le bilan au 31 mars 2001, enregistré à Luxembourg, le 21 juin 2004, réf. LSO-AR05865, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 24 juin 2004.

Pour SAILOR S.A.

SGG - SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signatures

(050160.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2004.

**TPS (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme,  
(anc. NOVOROSSIYSK COMMERCIAL SEA PORT (LUXEMBOURG) S.A.).**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 77.255.

L'an deux mille quatre, le sept juin.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme NOVOROSSIYSK COMMERCIAL SEA PORT (LUXEMBOURG) S.A., ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri, inscrite au registre de commerce de Luxembourg sous la section B et le numéro 77.255, constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 31 juillet 2000, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations du 13 janvier 2001, numéro 23.

Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 23 octobre 2003, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations du 10 décembre 2003, numéro 1314.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Sylvia Hennericy, employée privée, Senningerberg.

Le président désigne comme secrétaire Madame Nadine Neybecker, employée privée, Senningerberg.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Monsieur Philippe Vanderhoven, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront, le cas échéant, pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant d'actionnaires représentés à la présente assemblée, paraphées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Le président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

*Ordre du jour:*

1.- Modification de la dénomination sociale qui deviendra TPS (LUXEMBOURG) S.A. et modification afférente de l'article 1<sup>er</sup> des statuts.

2.- Divers.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) L'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité la résolution suivante:

*Résolution*

L'assemblée décide de modifier la dénomination sociale en TPS (LUXEMBOURG) S.A.

L'article 1<sup>er</sup> des statuts aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 1<sup>er</sup>.** Il existe une société anonyme sous la dénomination de TPS (LUXEMBOURG) S.A.».

L'ordre du jour étant épuisé, le président prononce la clôture de l'assemblée.

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom, état et demeure, ces derniers ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: S. Hennericy, N. Neybecker, P. Vanderhoven, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2004, vol. 143S, fol. 85, case 4. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 10 juin 2004.

*P. Bettingen.*

(047130.3/202/56) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2004.

---

**TPS (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme,  
(anc. NOVOROSSIYSK COMMERCIAL SEA PORT (LUXEMBOURG) S.A.).**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 77.255.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 10 juin 2004.

*P. Bettingen.*

(047132.3/202/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2004.

---

**EURAZEO SERVICES LUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 3.139.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 3 mai 2002 que les administrateurs ont décidé à l'unanimité d'accepter la démission avec effet immédiat de Monsieur Bruno Roger, né à Boulogne Billancourt, France, le 6 août 1933, résidant au 88, rue de Grenelle, 75007 Paris, France.

Luxembourg, le 21 juin 2004.

*Pour la société*

H. Neuman

*Administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2004, réf. LSO-AR06442. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(050340.3/805/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2004.

---

**PARAWOOD S.A., Société Anonyme (en liquidation).**

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.

R. C. Luxembourg B 67.926.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal d'une décision du Liquidateur prise à Luxembourg en date du 14 juin 2004 que:

Le siège social de L-1331 Luxembourg, 45, boulevard Grande-Duchesse Charlotte est transféré au L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.

Luxembourg, le 14 juin 2004.

*Pour extrait conforme*

*Pour réquisition-inscription*

*Signature*

*Un Mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 22 juin 2004, réf. LSO-AR05949. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(050441.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2004.

---

**SUN IT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1212 Luxembourg, 16, rue des Bains.

R. C. Luxembourg B 86.400.

Tatiana Balabanova, domiciliée à L-1617 Luxembourg, 57, rue de Gasperich démissionne par la présente avec effet immédiat comme administrateur de la société SUN IT S.A.

Luxembourg, le 22 juin 2003.

*T. Balabanova.*

Enregistré à Luxembourg, le 25 juin 2004, réf. LSO-AR06787. – Reçu 89 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(050440.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2004.

---

**SELECT TRAVEL, Société Anonyme.**

Siège social: L-1616 Luxembourg, 3, place de la Gare.  
R. C. Luxembourg B 53.439.

Il ressort du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 30 avril 2004 que Monsieur Bernard Ley, demeurant à Bereldange a été nommé administrateur en remplacement de Monsieur Ferdinand Simon, auquel décharge est accordée pour l'exécution de son mandat.

Monsieur Bernard Ley achèvera le mandat de Monsieur Ferdinand Simon qui viendra échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2005.

A été nommé commissaire aux comptes, Monsieur Ferdinand Simon, demeurant à Strassen,

L'assemblée générale a décidé de transférer le siège social de la société de l'adresse 8, rue Notre Dame, L-2240 Luxembourg à l'adresse, 3, Place de la Gare, L-1616 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mai 2004.

Pour extrait conforme

SELECT TRAVEL, Société Anonyme

G. Lentz / A. Ley

Administrateur / Président Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 25 juin 2004, réf. LSO-AR06589. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(050431.3/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2004.

---

**ACTARIS EXPANSION, Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 95.102.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 21 juin 2004, réf. LSO-AR05862, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juin 2004.

Pour ACTARIS EXPANSION

SGG - SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signatures

(050157.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2004.

---

**THOBE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 81.878.

*Extrait conforme au procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à Luxembourg en date du 7 juin 2004*

Il résulte dudit procès-verbal que la société PROGRESS INVEST S.A. a été révoquée de sa fonction d'administrateur et que Monsieur Marc Lacombe, employé privé avec adresse professionnelle au 28, côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, a été nommé en remplacement nouvel administrateur pour une période de 6 ans.

Luxembourg, le 7 juin 2004.

Enregistré à Luxembourg, le 22 juin 2004, réf. LSO-AR06098. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(050316.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2004.

---

**C2M S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1853 Luxembourg, 24, rue Léon Kauffman.  
R. C. Luxembourg B 90.630.

Le bilan au 31 décembre 2003, le rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale ordinaire et le rapport du commissaire aux comptes enregistrés à Luxembourg, le 18 juin 2004, réf. LSO-AR05425, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un mandataire

(049829.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2004.

---

**INTERMEDIA LUXEMBOURG, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.**

Gesellschaftssitz: L-2449 Luxemburg, 25C, boulevard Royal.  
H. R. Luxemburg B 95.419.

Im Jahre zweitausendundvier, den neunten Juni.

Vor dem unterzeichneten Notar Jean Seckler, mit dem Amtssitz in Junglinster (Grossherzogtum Luxemburg).

Sind erschienen:

Die Aktiengesellschaft WILLII A.G., mit Sitz in L-2449 Luxemburg, 25C, boulevard Royal, (R.C.S. Luxemburg Sektion B Nummer 76.301),

hier vertreten durch zwei seiner Verwaltungsratsmitglieder und zwar:

- Herrn Karl Heinz Pöttsch, Buchhalter, wohnhaft in D-54295 Trier, Güterstrasse 25, (Bundesrepublik Deutschland), und

- Herrn Frank Heiler, hiernach genannt.

2.- Herr Frank Heiler, Kaufmann, wohnhaft in D-35279 Neustadt/Hessen, Struthring 10A (Bundesrepublik Deutschland).

Welche Komparenten den amtierenden Notar ersuchen folgendes zu beurkunden:

- Dass die Gesellschaft mit beschränkter Haftung INTERMEDIA LUXEMBOURG, S.à r.l., mit Sitz in L-2449 Luxemburg, 25C, boulevard Royal, (R.C.S. Luxemburg Sektion B Nummer 95.419), gegründet wurde gemäss Urkunde aufgenommen durch den amtierenden Notar am 20. August 2003, veröffentlicht im Mémorial C Nummer 1001 vom 29. September 2003.

- Dass das Gesellschaftskapital zwölftausendfünfhundert Euro (12.500,- EUR) beträgt, aufgeteilt in fünfhundert (500) Anteile von jeweils fünfundzwanzig Euro (25,- EUR).

- Dass die Komparenten erklären die einzigen Gesellschafter der Gesellschaft mit beschränkter Haftung INTERMEDIA LUXEMBOURG, S.à r.l. zu sein und dass sie den amtierenden Notar ersuchen, den von ihnen in ausserordentlicher Generalversammlung gefassten Beschluss zu dokumentieren wie folgt:

*Erster Beschluss*

Die Generalversammlung beschliesst die zum 31. Dezember 2003 erfolgte Kündigung von Herrn Michael Wirtz als Geschäftsführer anzunehmen und ihm volle Entlastung für die Ausübung seines Mandates zu erteilen.

*Zweiter Beschluss*

Die Generalversammlung beschliesst Herrn Wilfried Kurrat, Kaufmann, geboren in Schwelm (Deutschland), am 13. Oktober 1949, wohnhaft in D-36369 Lautertal, Stordorferstrasse 22 (Deutschland), zum neuen Geschäftsführer der Gesellschaft, mit den weitestgehenden Befugnissen, um die Gesellschaft durch seine alleinige Unterschrift zu verpflichten, zu ernennen.

*Kosten*

Die der Gesellschaft aus Anlass dieser Urkunde anfallenden Kosten, Honorare und Auslagen werden auf ungefähr sechshundertfünfzig Euro abgeschätzt.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Junglinster, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Komparenten, dem instrumentierenden Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben dieselben zusammen mit Uns, dem Notar, gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: H. Pöttsch, F. Heiler, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 21 juin 2004, vol. 527, fol. 24, case 11. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): G. Schlink.*

Für gleichlautende Ausfertigung, erteilt zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, den 22. Juni 2004.

J. Seckler.

(049895.3/231/47) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2004.

**GELÄNDE FAHRT A.G., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxemburg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 87.500.

Le bilan de la société au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2004, réf. LSO-AR04874, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

(050149.3/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2004.

**DONALD SMITH S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 68.894.

—  
Le bilan de la société au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2004, réf. LSO-AR04889, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

(050148.3/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2004.

---

**DONALD SMITH S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 68.894.

—  
Le bilan de la société au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2004, réf. LSO-AR04890, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

(050147.3/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2004.

---

**SAILUS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 73.868.

—  
Le bilan au 31 mars 2001, enregistré à Luxembourg, le 21 juin 2004, réf. LSO-AR05864, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juin 2004.

*Pour SAILUS S.A.*

SGG - SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signatures

(050159.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2004.

---

**SOCIETE INTERNATIONALE DE RECHERCHES TECHNIQUES (SIRTEC) S.A.,**

**Société Anonyme Holding.**

R. C. Luxembourg B 17.549.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 17 mai 2004*

1. Les démissions de Monsieur Jean-Robert Bartolini, D.E.S.S., demeurant à 66, Cité Schmiedenacht, L-4993 Sanem, de Monsieur Jean-Paul Reiland, employé privé, demeurant à 24, rue Jean Engel, L-7793 Bissen et de Monsieur Carlo Schlessler, licencié en sciences économiques et diplômé en hautes études fiscales, demeurant à 72, rue Dr Joseph Peffer, L-2319 Howald, de leur mandat d'Administrateur avec effet à la présente Assemblée et celle de la société FIN-CON-TROLE S.A., Société Anonyme, 13, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, de son mandat de Commissaire aux Comptes avec effet à la date de la présente Assemblée, sont acceptées.

2. Faute de candidatures pour les postes vacants, la société ne dispose ni d'organe de contrôle ni de gestion.

3. Faute de proposition, la société n'a à partir de ce jour plus de siège social.

Fait à Luxembourg, le 17 mai 2004.

Certifié sincère et conforme

*Pour SOCIETE INTERNATIONALE DE RECHERCHES TECHNIQUES (SIRTEC) S.A.*

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 22 juin 2004, réf. LSO-AR05940. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(050275.3/795/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2004.

---

**LEAKEY HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 78.395.

—  
Le bilan de la société au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2004, réf. LSO-AR04838, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

(050144.3/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2004.

---

**ZYMOS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 62.609.

—  
Le bilan de la société au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2004, réf. LSO-AR04870, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

(050146.3/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2004.

---

**CELESTE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 83.097.

—  
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 21 juin 2004, réf. LSO-AR05863, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juin 2004.

*CELESTE S.A.*

Signatures

*Administrateurs*

(050158.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2004.

---

**GENERAL RAILWAY ACTIVITIES HOLDING S.A.H., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henry Schnadt.  
R. C. Luxembourg B 33.454.

—  
*Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 mai 2004*

*Renouvellement des mandats du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes*

*Conseil d'Administration*

- Monsieur Armand Distave, Conseiller Economique et Fiscal, demeurant à Luxembourg.
- Monsieur Raymond Le Lourec, Conseiller Fiscal, demeurant à Luxembourg.
- Monsieur Max Galowich, Juriste, demeurant à Luxembourg.

*Commissaire aux Comptes*

- LUX-AUDIT S.A., avec siège 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg.

Les mandats viendront à expiration à la clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra à la date prévue dans les statuts, en l'an deux mille dix.

Luxembourg, le 20 mai 2004.

Pour extrait conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2004, réf. LSO-AR01326. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): Signature.*

(049978.3/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2004.

---

**MMM TOURNESOL S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1946 Luxembourg, 9-11, rue Louvigny.  
R. C. Luxembourg B 93.212.

L'an deux mille quatre, le huit juin.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

S'est réunie une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding MMM TOURNESOL S.A., ayant son siège social à L-1946 Luxembourg, 9-11, rue Louvigny, R.C.S. Luxembourg section B numéro 93.212, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 29 avril 2003, publié au Mémorial C numéro 556 du 22 mai 2003.

La séance est ouverte sous la présidence de Maître Eyal Grumberg, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Maître Stéphanie Collmann, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Maître Carine Maitzner, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Le président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

*Ordre du jour:*

1.- Echange des 100 actions existantes d'une valeur nominale de 310,- EUR chacune contre 1.000 actions d'une valeur nominale de 31,- EUR chacune.

2.- Modification subséquente de l'article 5 des statuts, qui aura dorénavant la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR), divisé en mille (1.000) actions de trente et un euros (31,- EUR) chacune.»

3.- Divers.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide d'échanger les cent (100) actions existantes d'une valeur nominale de trois cent dix euros (310,- EUR) chacune contre mille (1.000) actions d'une valeur nominale de trente et un euros (31,- EUR) chacune.

*Deuxième résolution*

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier l'article cinq des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital social est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR), divisé en mille (1.000) actions de trente et un euros (31,- EUR) chacune.»

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de six cents euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: E. Grumberg, S. Collmann, C. Maitzner, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 21 juin 2004, vol. 527, fol. 24, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 22 juin 2004.

J. Seckler.

(049898.3/231/61) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2004.

**CoIDéfense CB3 (LUX), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: 312.500,- EUR.**

Siège social: L-2128 Luxembourg, 12, rue Marie Adelaïde.

R. C. Luxembourg B 90.913.

*Extrait des résolutions du Conseil de Gérance en date du 18 novembre 2003*

Il résulte des délibérations du Conseil de Gérance en date du 18 novembre 2003 que sur base de l'article 10 des statuts de CoIDéfense CB3 (LUX), S.à r.l. (la «Société»), le Conseil de Gérance a accepté à l'unanimité le transfert suivant:

- Le 26 novembre 2003, le transfert de COLONY CB3 PARTNERS L.P. de 33 parts sociales de la Société au profit de la société HIMCB3 V1, domiciliée au 2, Place de la Coupole à F-92078 Paris La Défense.

En conséquence, les cent parts sociales de la Société, de valeur nominale de 125,- euros seront désormais réparties comme suit:

Désignation de l'associé	Nombre de parts
COLONY CB3 PARTNERS, L.P. ....	67
HIMCB3 V1 .....	33
Total .....	100

Luxembourg, le 11 mars 2004.

P. Lenglet

*Gérant A*

Enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2004, réf. LSO-AQ03719. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(050433.3/000/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2004.

**COPLANING-MONTAGEBAU, G.m.b.H., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.**

Gesellschaftssitz: L-6131 Junglinster, Zone artisanale et commerciale.

H. R. Luxemburg B 84.856.

Im Jahre 2004, den

Zwischen:

1- Die Gesellschaft mit beschränkter Haftung COPLANING, S.à r.l., mit Sitz in L-1631 Junglinster, Zone Artisanale et commerciale (RCS Luxemburg B 76.367) hier vertreten durch ihren Geschäftsführer, Herrn Günter Schmitz, Schreinermeister, wohnhaft in D-54675 Sinspelt, im Steinborn 34,

2- Herr Bernard Hiedels, Schreinermeister, wohnhaft in D-54597 Pronsfeld, Hauptstrasse 46A, als alleinige Anteilhaber der Gesellschaft mit beschränkter Haftung COPLANING-MONTAGEBAU, G.m.b.H., mit Sitz in L-6131 Junglinster, Zone Artisanale et commerciale (RC Luxemburg B 84.856) und somit das gesamte Kapital vertretend.

werden gegenwärtig in einer aussergewöhnlichen Generalversammlung zu welcher sie sich als rechtsgültig einberufen erklären die nachfolgenden Beschlüsse einstimmig genommen, wie folgt:

*Erster Beschluss*

Herr Günter Schmitz, verwaltungstechnischer Geschäftsführer, geboren in  
sowie Herr Bernard Hiedels, technischer Geschäftsführer, geboren in  
werden in ihrer jeweiligen Eigenschaft für unbestimmte Dauer bestätigt

*Zweiter Beschluss*

Zum technischen Geschäftsführer auf unbestimmte Dauer wird weiterhin bestimmt:

Herr Hans-Peter Dimmer, Refa-Techniker, geboren in  
wohnhaft in D-54689 Olmscheid, Dorfstrasse 27.

Die Gesellschaft wird rechtsgültig verpflichtet durch die gemeinsame Unterschrift von jeweils zwei Geschäftsführern, selbstkontrahierend einbezogen.

Also beschlossen in Junglinster, den 1. Juli 2004.

COPLANING, S.à r.l. / B. Hiedels

Unterschrift

Luxembourg-Eich, le 17 juin 2004.

Pour copie certifiée conforme à l'original

P. Decker

*Notaire*

Enregistré à Luxembourg, le 22 juin 2004, réf. LSO-AR06144. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(049870.3/206/36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2004.



**DEVELOPING ENERGY CONCEPTS (DEC), S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.**

Gesellschaftssitz: L-1150 Luxemburg, 287-289, route d'Arlon.

H. R. Luxemburg B 100.856.

Im Jahre zweitausendvier, den achten Juni.

Vor dem unterzeichneten Notar Gérard Lecuit, mit dem Amtswohnsitz in Luxemburg.

Ist erschienen:

Die Aktiengesellschaft KULCZYK HOLDING S.A., mit Sitz in Polen, ul. Krucza 24/26, P-00-526 Warszawa, einregistriert unter Nummer 630183978,

hier vertreten durch Frau Anne Coenen, Privatbeamtin, wohnhaft in Luxemburg,

auf Grund einer privatschriftlichen Vollmacht, ausgestellt am 8. Juni, 2004, welche gegenwärtiger Urkunde als Anlage beigelegt bleibt.

Die hiervor bezeichnete Komparentin, namens wie sie handelt, erklärt, dass sie die alleinige Anteilinhaberin der Gesellschaft mit beschränkter Haftung DEVELOPING ENERGY CONCEPTS (DEC), S.à r.l., mit Sitz in L-1150 Luxemburg, 287-289, route d'Arlon, ist.

Die Gesellschaft wurde gegründet gemäss Urkunde aufgenommen durch den unterzeichneten Notar am 7. Mai 2004, noch nicht veröffentlicht.

Diese Erschienenene ersuchte den amtierenden Notar folgende Beschlüsse zu beurkunden:

*Erster Beschluss*

Der alleinige Gesellschafter beschliesst das Kapital um einen Betrag von dreihundertfünfzigtausend Euro (350.000,- EUR) aufzustocken, um es von seinem jetzigen Betrag von zwölftausendfünfhundert Euro (12.500,- EUR) auf dreihundertzweiundsechzigtausendfünfhundert Euro (362.500,- EUR) zu bringen, ohne Ausgabe von neuen Anteilen, durch Erhöhung des Nennwertes eines Betrages von dreitausendfünfhundert Euro (3.500,- EUR) je Anteil, um es von seinem jetzigen Nennwert von einhundertfünfundzwanzig Euro (125,- EUR) je Anteil auf dreitausendsechshundertfünfundzwanzig Euro (3.625,- EUR) je Anteil zu bringen.

Diese Kapitalerhöhung wurde durch den alleinigen Gesellschafter, die Aktiengesellschaft KULCZYK HOLDING S.A., vorgenannt, voll in bar eingezahlt, so dass die Summe von dreihundertfünfzigtausend Euro (350.000,- EUR) der Gesellschaft zur freien Verfügung steht, wie dies dem unterzeichneten Notar nachgewiesen wurde.

*Zweiter Beschluss*

Infolge des vorhergehenden Beschlusses wird Artikel 6 der Satzung wie folgt abgeändert:

«**Art. 6.** Das Gesellschaftskapital ist auf dreihundertzweiundsechzigtausendfünfhundert Euro (362.500,- EUR) festgesetzt, eingeteilt in einhundert (100) Anteile von je dreitausendsechshundertfünfundzwanzig Euro (3.625,- EUR)».

*Schätzung der Kosten*

Die Kosten, Gebühren und Auslagen welche der Gesellschaft aus Anlaß gegenwärtiger Kapitalerhöhung erwachsen, sind auf ungefähr fünftausend fünfhundert Euro (5.500,- EUR) abgeschätzt.

Da hiermit die Tagesordnung erschöpft ist, wird die Versammlung aufgehoben.

Worüber Urkunde aufgenommen in Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Erschienenene, hat dieselbe mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

**Folgt die englische Übersetzung des vorhergehenden Textes:**

In the year two thousand four, on the eighth of June.

Before us Maître Gérard Lecuit notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

The company KULCZYK HOLDING S.A., having its registered office in Poland, ul. Krucza 24/26, P-00-526 Warszawa, registered number 630183978,

here represented by Mrs. Anne Coenen, employee, residing in Luxembourg,

by virtue of a proxy given on June 8th, 2004, which will remain annexed to the present deed.

Such appearing party, acting in its capacity as sole shareholder of DEVELOPING ENERGY CONCEPTS (DEC), S.à r.l., a limited liability company, having its registered office in L-1150 Luxembourg, 287-289, route d'Arlon, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary, on May 7th, 2004, not yet published.

The appearing party has required the undersigned notary to state its resolutions as follows:

*First resolution*

The sole shareholder decides to increase the share capital of the Company by an amount of EUR three hundred and fifty thousand euros (350,000.- EUR) so as to raise it from its present amount from twelve thousand five hundred euros (12,500.- EUR) to three hundred sixty-two thousand five hundred euros (362,500.- EUR), without issuing new shares, by increase of the par value by an amount of three thousand five hundred euros (3,500.- EUR) so as to raise the par value from its present amount of one hundred and twenty-five euros (125.- EUR) per share to three thousand six hundred and twenty-five euros (3,625.- EUR) per share.

This increase of capital has been fully paid up in cash by the sole shareholder, the company KULCZYK HOLDING S.A., prenamed, so that the sum of three hundred and fifty thousand euros (350,000.- EUR) is at the free disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary.

*Second resolution*

As a result of the foregoing resolution, Article 6 of the Articles of Incorporation of the Company shall henceforth read as follows:

«**Art. 6.** The Company's corporate capital is fixed at three hundred and sixty-two thousand five hundred euros (362,500.- EUR) represented by one hundred (100) shares with a par value of three thousand six hundred and twenty-five euros (EUR 3,625.-) each».

*Estimate of costs*

The value of expenses, costs, remunerations or charges of any form whatsoever which shall be borne by the Company or are charged to the Company as a result of this increase of capital is estimated at approximately five thousand five hundred euros (5,500.- EUR).

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, the person appearing signed together with the notary the present deed.

Gezeichnet: A. Coenen, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2004, vol. 143S, fol. 90, case 1. – Reçu 3.500 euros.

*Le Receveur* (signé): J. Muller.

Für gleichlautende Abschrift, zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt.

Luxemburg, den 17. Juni 2004.

G. Lecuit.

(049040.3/220/82) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2004.

---

**DEVELOPING ENERGY CONCEPTS (DEC), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287-289, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 100.856.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juin 2004.

G. Lecuit

*Notaire*

(049042.3/220/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2004.

---

**LES THERMES DU BEAUREGARD S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1358 Luxembourg, 4, rue Pierre de Coubertin.

R. C. Luxembourg B 38.891.

*Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 11 septembre 2003*

Les actionnaires, réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, le 11 septembre 2003, portent à la connaissance des tiers que Madame Marcelle Rippinger-Schmitz est décédée en date du 24 avril 2002 à Luxembourg et ne fait donc plus partie du Conseil d'Administration de la société.

Ses mandats d'administrateur, d'administrateur-délégué et de Vice-président du Conseil d'Administration sont donc caducs.

En conséquence, les actionnaires rappellent la composition du conseil d'administration du conseil d'administration sur base des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 novembre 2001, conseil d'administration qui sera en place jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle de 2006:

Monsieur Emile Rippinger, industriel, demeurant à L-3360 Leudelange, 80, route de Luxembourg (Président du Conseil d'Administration)

Monsieur Norry Rippinger, directeur de société, demeurant à L-3360 Leudelange, 80, route de Luxembourg (Administrateur-délégué)

Monsieur Jean-Claude Hosch, directeur de société, demeurant à L-2320 Luxembourg, 38, boulevard de la Pétrusse.

Par ailleurs, la société LUX-AUDIT S.A., ayant son siège social à L-1510 Luxembourg, 57, avenue de la Faïencerie, R.C.S. Luxembourg B 25.797 est nommée Commissaire aux Comptes jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle de 2006, avec effet rétroactif à l'exercice 2000.

Le nouveau Commissaire aux Comptes déclare accepter son mandat.

Luxembourg, le 11 septembre 2003.

Pour extrait conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2004, réf. LSO-AR01349. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur* (signé): Signature.

(050029.3/503/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2004.

---

**STANDARD LIFE INVESTMENTS GLOBAL SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Registered office: L-2338 Luxembourg, 5, rue Plaetis.  
R. C. Luxembourg B 78.797.

In the year two thousand four, on the fourth of June.

Before Maître Marc Lecuit, notary residing in Redange-sur-Attert, acting in replacement of Maître Gérard Lecuit, notary public residing in Luxembourg, who will be the depositary of the present deed.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of a société d'investissement à capital variable named STANDARD LIFE INVESTMENTS GLOBAL SICAV, having its registered office at 5, rue Plaetis, L-2338 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade Register under number B 78.797 and incorporated pursuant to a deed dated 16 November 2000 drawn up by the Luxembourg notary Frank Baden, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 900 of the 19th of December 2000. The articles of incorporation of the Company have not been amended since its incorporation.

The meeting is presided by Mr Jean-Claude Michels, lawyer, residing in Luxembourg, who appoints as secretary Mr Benoît Tassigny, private employee, residing in Nothomb (B),

The meeting elects as scrutineer Mr Rodrigo Delcourt, lawyer, residing in Luxembourg.

The office of the meeting having thus been constituted, the chairman requests the notary to act that:

I. I. The agenda of the meeting is the following:

*Agenda*

1. Amendment of article 12 of the Company's articles of incorporation in order to reflect that the valuation point has been brought forward from 11 am Luxembourg time to 3 pm Luxembourg time.

II. The shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxies of the represented shareholders, the members of the bureau and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed. The proxies of the represented shareholders will also remain annexed to the present deed.

III. The quorum required by law is at least one half of the shares outstanding and resolutions on the items on the agenda have to be adopted by an affirmative vote of 2/3 of the shares present or represented.

IV. It appears from the attendance list that the 12,800,145 shares issued and outstanding are present or represented at the Meeting, so that the Meeting is validly constituted and the shareholders, who have knowledge of the content of the agenda, may validly deliberate on the items of the agenda.

After deliberation, the following resolutions were taken unanimously by the general meeting of the shareholders of the Company:

*Resolution*

The meeting decides to amend with effect as from 30 June 2004 article 12 of the Company's articles of incorporation to reflect that the valuation point has been brought forward from 11 am Luxembourg time to 3 pm Luxembourg time and as a consequence, article 12 will be modified and will read as follows:

**«Art. 12. Net asset value**

The net asset value per share of each class of shares in each sub-fund of the Company shall be determined periodically by the Company, but in any case not less than twice a month, as the board of directors may determine (every such day for determination of the net asset value being referred to herein as the «valuation day») on the basis of the latest available prices at 3pm in Luxembourg. If such day does not fall on any full working day in Luxembourg when the banks are open for business, then the valuation day shall be the first succeeding full business day in Luxembourg.

The net asset value per share of each class of shares in each sub-fund on any valuation day is expressed in the reference currency of each sub-fund and, for each class of shares for all sub-funds, is determined by dividing the value of the total assets of each sub-fund properly allocable to such class of shares less the value of the total liabilities of such sub-fund properly allocable to such class of shares by the total number of shares of such class outstanding on such valuation day.

If after 3pm in Luxembourg, there has been a material change in the quotations on the markets on which a substantial portion of the investments attributable to a particular sub-fund are dealt or quoted, the Company may, in order to safeguard the interests of shareholders and the Company, cancel the first valuation and carry out a second valuation prudently and in good faith.

Upon the creation of a new sub-fund, the total net assets allocated to each class of shares of such sub-fund shall be determined by multiplying the number of shares of a class issued in the sub-fund by the applicable purchase price per share. The amount of such total net assets shall be subsequently adjusted when shares of such class are issued or repurchased according to the amount received or paid as the case may be.

The valuation of the net asset value per share of each class of shares in each sub-fund shall be made in the following manner:

a) the assets of the Company shall be deemed to include:

i) the value of any cash on hand or on deposit;

ii) bills and demand notes and accounts receivable, prepaid expenses, cash dividends, interest declared or accrued and not yet received, all of which are deemed to be the full amount thereof, unless in any case the same is unlikely to be paid or received in full, in which case the value thereof is arrived at after making such discount as may be considered appropriate in such case to reflect the true value thereof;

iii) securities listed on a recognised stock exchange or dealt on any other regulated market (hereinafter referred to as a «regulated market») that operates regularly, is recognised and is open to public, will be valued at their latest available

prices, or, in the event that there should be several such markets, on the basis of their latest available prices on the main market for the relevant security, which effectively means that (a) securities listed on a North American stock exchange are to be valued at the last available closing prices of the day preceding the relevant valuation day; (b) securities listed on an Asian stock exchange are to be valued at the last available closing prices of the relevant valuation day; and (c) securities listed on a European stock exchange are to be valued at the dealing price at 3pm in Luxembourg on the relevant valuation day;

iv) in the event that the latest available price does not, in the opinion of the directors, truly reflect the fair market value of the relevant securities, the value of such securities will be defined by the directors based on the reasonably foreseeable sales proceeds determined prudently and in good faith;

v) securities not listed or traded on a stock exchange or not dealt on another regulated market will be valued on the basis of the probable sales proceeds determined prudently and in good faith by the directors; and

vi) the liquidating value of futures, forward or options contracts not traded on exchanges or on other regulated markets shall mean their net liquidating value determined, pursuant to the policies established by the directors, on a basis consistently applied for each different variety of contracts. The liquidating value of futures, forward or options contracts traded on exchanges or on other regulated markets shall be based upon the last available settlement prices of these contracts on exchanges and regulated markets on which the particular futures, forward or options contracts are traded by the Company; provided that if a futures, forward or options contract could not be liquidated on the day with respect to which net assets are being determined, the basis for determining the liquidating value of such contract shall be such value as the directors may deem fair and reasonable.

Any assets held in a particular sub-fund not expressed in the reference currency in which the shares of such sub-fund are denominated will be translated into the reference currency at the rate of exchange prevailing in a recognised market at 3pm in Luxembourg on the relevant valuation day.

b) The liabilities of the Company shall be deemed to include:

i) all loans, bills and accounts payable;

ii) all accrued or payable administrative expenses (including all-inclusive fees and any other third party fees);

iii) all known liabilities, present and future, including all matured contractual obligations for payment of money or property;

iv) an appropriate provision for future taxes based on capital and income to the relevant valuation day, as determined from time to time by the Company, and other reserves, if any, authorised and approved by the directors; and

v) all other liabilities of the Company of whatsoever kind and nature except liabilities represented by shares of the Company. In determining the amount of such liabilities, the Company shall take into account all expenses payable and all costs incurred by the Company, which shall comprise all-inclusive fees, fees payable to its directors (including all reasonable out-of-pocket expenses), investment advisors (if any), portfolio or sub-portfolio managers, accountants, the custodian bank, the administrative agent, corporate agents, domiciliary agents, paying agents, registrars, transfer agents, permanent representatives in places of registration, distributors, trustees, fiduciaries, correspondent banks and any other agent employed by the Company, fees for legal and auditing services, costs of any proposed listings and of maintaining such listings, promotion, printing, reporting and publishing expenses (including reasonable marketing and advertising expenses and costs of preparing, translating and printing in different languages) of prospectuses, addenda, explanatory memoranda, registration statements, annual reports and semi-annual reports, all taxes levied on the assets and the income of the Company (in particular, the «taxe d'abonnement» and any stamp duties payable), registration fees and other expenses payable to governmental and supervisory authorities in any relevant jurisdictions, insurance costs (but not beyond the portion of the blanket insurance policy, if any, maintained by the Standard Life group of companies attributable to the Company), costs of extraordinary measures carried out in the interests of shareholders (in particular, but not limited to, arranging expert opinions and dealing with legal proceedings) and all other operating expenses, including the cost of buying and selling assets, customary transaction fees and charges charged by the custodian bank or its agents (including free payments and receipts and any reasonable out-of-pocket expenses, ie. stamp taxes, registration costs, scrip fees, special transportation costs, etc.), customary brokerage fees and commissions charged by banks and brokers for securities transactions and similar transactions, interest and postage, telephone, facsimile and telex charges. The Company may calculate administrative and other expenses of a regular or recurring nature on an estimated figure for yearly or other periods in advance, and may accrue the same in equal proportions over any such period.

The Company is entitled to pay a maximum all-inclusive fee of up to 2% per annum of the net assets of each sub-fund.

The net assets of the Company are at any time equal to the total of the net assets of the various sub-funds.

As between the shareholders, each sub-fund shall be treated as a separate legal entity.

Vis-à-vis third parties, the Company shall constitute one single legal entity. However, each sub-fund shall be liable for all of its own obligations and commitments, unless other terms have been specifically agreed with its creditors. The assets, commitments, charges and expenses that cannot be allocated to one specific sub-fund will be charged to the different sub-funds pro rata to their respective net assets, if appropriate due to the amounts considered.

All shares in the process of being redeemed by the Company shall be deemed to be issued until the close of business on the valuation day applicable to the redemption. The redemption price is a liability of the Company from the close of business on this date until paid.

All shares issued by the Company in accordance with subscription applications received shall be deemed issued from the close of business on the valuation day applicable to the subscription. The subscription price is an amount owed to the Company from the close of business on such day until paid.

As far as possible, all investments and divestments chosen and in relation to which action is taken by the Company up to the valuation day shall be taken into consideration in the valuation».

Nothing else being on the agenda, and nobody rising to speak, the meeting was closed.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a German version, at the request of the same appearing persons, and in case of divergences between the English and the German texts, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was prepared in Luxembourg, on the day mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by his name, first name, civil status and residence, said person appearing signed together with the notary the present deed.

#### **Folgt die deutsche Übersetzung:**

Im Jahre zweitausendvier, den vierten Juni.

Vor dem unterzeichneten Notar Marc Lecuit, mit dem Amtswohnsitz in Redingen/Attert, handelnd in Vertretung von Notar Gérard Lecuit, mit Amtswohnsitz in Luxemburg, welch Letzterer Depositär gegenwärtiger Urkunde bleibt.

Hat sich die Außerordentliche Generalversammlung der Aktionäre einer société d'investissement à capital variable unter der Bezeichnung STANDARD LIFE INVESTMENTS GLOBAL SICAV versammelt, welche ihren Sitz in 5, rue Platis, L-2338 Luxemburg, Großherzogtum Luxemburg hat und im Handelsregister von Luxemburg unter der Nummer B78 797 eingetragen ist. Die Gesellschaft wurde gegründet gemäss Urkunde des Notars Frank Baden am 16. November 2000, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations Nummer 900 vom 19. Dezember 2000. Die Satzungen der Gesellschaft sind seit Gründung nicht geändert worden.

Die Versammlung wird unter dem Vorsitz von Herrn Jean-Claude Michels, Jurist, wohnhaft in Luxemburg, geführt, welcher als Sekretär Herrn Benoît Tassigny, Privatbeamte, wohnhaft in Nothomb (B) beruft.

Die Versammlung wählt zum Stimmzähler Herrn Rodrigo Delcourt, Jurist, wohnhaft in Luxemburg.

Nachdem die Anwesenden der Versammlung ernannt wurden, stellt der Vorsitzende fest und bittet den Notar zu beurkunden, dass:

I. Die Tagesordnung hat den folgenden Wortlaut:

1. Abänderung des Artikels 12 der Satzung der Gesellschaft um klarzustellen dass der Bewertungszeitpunkt von 11 Uhr Luxemburger Zeit auf 15 Uhr Luxemburger Zeit verschoben wurde.

II. Die anwesenden oder vertretenen Aktionäre, die Bevollmächtigten der vertretenen Aktionäre sowie die Stückzahl der von ihnen gehaltenen Aktien auf einer Anwesenheitsliste eingetragen sind. Diese Liste, welche durch die Aktionäre, den Bevollmächtigten der vertretenen Aktionäre, den Mitgliedern des Büros und dem unterzeichnenden Notar unterzeichnet wird, bleibt gegenwärtiger Urkunde beigelegt um zusammen mit derselben einregistriert zu werden.

III. Das Gesetzlich erforderliche Quorum beträgt mindestens die Hälfte der sich im Umlauf befindenden Aktien und Beschlüsse bezüglich der sich in der Tagesordnung befindlichen Punkte werden durch ein positives Votum von 2/3 der anwesenden und vertretenen Aktionäre gefasst.

IV. Aus der Anwesenheitsliste geht hervor, dass die 12.800.145 ausgegebenen und sich im Umlauf befindenden Aktien in gegenwärtiger Versammlung anwesend oder vertreten sind, sodass die gegenwärtige Versammlung regelrecht zusammengesetzt ist und die Aktionäre befugt sind über vorstehende Tagesordnung, welche den Aktionären bekannt ist, zu beschließen.

Nach Beratung, werden folgende Beschlüsse einstimmig durch die außerordentliche Generalversammlung der Aktionäre gefasst:

#### *Beschluss*

Die Versammlung beschließt mit Wirkung vom 30. Juni 2004 den Artikel 12 der Satzung der Gesellschaft abzuändern um klarzustellen, dass der Bewertungszeitpunkt von 11 Uhr Luxemburger Zeit auf 15 Uhr Luxemburger Zeit verschoben wurde und folglich der Artikel 12 abgeändert wird und folgenden Wortlaut erhält:

#### **«Art. 12. Nettovermögenswert**

Der Nettovermögenswert per Aktie jeder Aktienklasse in jedem Subfonds der Gesellschaft wird periodisch durch die Gesellschaft berechnet, wie der Verwaltungsrat es bestimmen wird, aber in keinem Falle weniger als zweimal im Monat. Der Tag, an dem der Nettovermögenswert der Aktien berechnet wird, wird in der vorliegenden Satzung als 'Bewertungstag' bezeichnet, auf der Basis des letzten um 15 Uhr Luxemburger Zeit verfügbaren Kurses. Wenn dieser Tag nicht auf einen vollen Arbeitstag in Luxemburg fällt, an dem die Banken fürs Geschäft geöffnet sind, ist der Bewertungstag der darauffolgende volle Arbeitstag in Luxemburg.

Der Nettovermögenswert pro Aktie einer jeden Aktienklasse eines jeden Subfonds wird an jedem Bewertungstag in der jeweiligen Referenzwährung des Subfonds ausgedrückt und wird für jede Aktienklasse eines jeden Subfonds dadurch bestimmt, dass das der betreffenden Aktienklasse zugewiesene Vermögen minus die der betreffenden Aktienklasse zugewiesene Passiva durch die Zahl der am Bewertungstag im Umlauf befindlichen ausgegebenen Aktien derselben Aktienklasse geteilt wird.

Falls es eine materielle Änderung der Kurse nach 15 Uhr Luxemburger Zeit in den Märkten, stattgefunden hat, in denen ein wesentlicher Teil der Investitionen, die einem jeweiligen Subfonds zugewiesen sind, notiert werden, kann die Gesellschaft, im Interesse der Aktionäre die erste Wertbestimmung annullieren und eine zweite Wertberechnung nach Treu und Glauben durchführen.

Im Falle der Schaffung einer neuen Subfonds, werden die gesamten Vermögenswerte, welche jeder Aktienklasse in diesem Subfonds zugeteilt werden, durch die Multiplikation der Anzahl der Aktien einer Klasse welche in diesem Subfonds ausgegeben wurden, welche ausgegeben wurden, mit den anwendbaren Erstausgabepreis, berechnet, und werden nachher infolge von Aktienaussgaben und -rückkäufen angepasst, gemäß dem erhaltenen oder bezahlten Betrag.

Die Bewertung des Nettovermögenswertes pro Aktie einer jeden Aktienklasse eines jeden Subfonds wird wie folgt ausgeführt:

a) Als Vermögenswerte der Gesellschaft gelten:

I) alles Bargeld, welches sich in der Kasse oder auf einem Bankkonto befindet;

II) Rechnungen, Zahlungsaufforderungen, welche auf Sicht zahlbar sind oder fällige Abrechnungen darstellen, im voraus bezahlte Kosten, Dividenden, angefallene und noch nicht aufgelaufene Zinsen; als Wert wird der ganze Nennwert angenommen, außer wenn es unwahrscheinlich erscheint, daß dieser Wert voll bezahlt werden wird oder eingenommen werden kann, wobei in diesem Falle der Wert nach Abzug eines Betrages, der als angemessen angesehen wird, bestimmt wird;

III) Wertpapiere, welche an einer Börse oder einem anderen geregelten Markt gehandelt werden, der/die regelmäßig operiert, vom Publikum anerkannt und dem Publikum zugänglich ist («anerkannter Markt»), werden zum letzten verfügbaren Kurs bewertet. Wird ein Wertpapier an mehreren Börsen notiert, ist der letzte verfügbare Kurs an jener Börse maßgebend, die der Hauptmarkt für jenes Wertpapier ist; was im Grunde heißt, dass (a) Wertpapiere, die an einer Nordamerikanischen Börse gehandelt werden, zum letzten verfügbaren Schlußkurs des Vortages des entsprechenden Bewertungstages bewertet werden; (b) Wertpapiere, die an einer asiatischen Börse gehandelt werden, zum letzten verfügbaren Schlußkurs des entsprechenden Bewertungstages bewertet werden; und (c) Wertpapiere, die an einer europäischen Börse gehandelt werden, zum jeweiligen Handelskurs um 15 Uhr Luxemburger Zeit des jeweiligen Bewertungstages bewertet werden; falls der letzte verfügbare Verkaufskurs in der Auffassung des Verwaltungsrates nicht marktgerecht sind, werden diese Wertpapiere zum wahrscheinlichen Verkehrswert bewertet, wie ihn der Verwaltungsrat nach Treu und Glauben festlegt;

IV) Wertpapiere, welche nicht an einer Börse notiert sind oder an einem anerkannten geregelten und dem Publikum zugänglichen Markt gehandelt werden, werden auf des Basis des wahrscheinlichen Verkaufserlöses bewertet, wie ihn der Verwaltungsrat nach Treu und Glauben festlegt;

V) Der Liquidationswert für Terminware, Terminabschlüsse oder Optionsscheine welche nicht an einer Börse oder an einem anerkannten geregelten Markt notiert werden, entspricht ihren Nettoliquidationswert, so wie er bestimmt wird anhand der vom Verwaltungsrat festgelegten Politik, welche systematisch angewandt wird für jede Vertragskategorie. Der Liquidationswert für Terminware, Terminabschlüsse oder Optionsscheine welche an einer Börse oder an einem anerkannten geregelten Markt notiert werden entspricht dem zuletzt verfügbaren bezahlten Kurs für diese Verträge auf denjenigen Märkten, wo jeweils die Terminware, Terminabschlüsse oder Optionsscheine gehandelt werden; falls eine Terminware, ein Terminabschluß oder ein Optionsvertrag an dem Tage, der als Bewertungstag zwecks der Berechnung des Vermögenswertes gilt, nicht liquidiert werden kann, wird der Liquidationswert eines solchen Vertrages vom Verwaltungsrat nach Treu und Glauben festgelegt.

Vermögenswerte, welche auf eine andere Devisen als die Referenzwährung in der die Aktien des betreffenden Subfonds lauten, werden nach dem um 15 Uhr Luxemburger Zeit des entsprechenden Bewertungstages an einem anerkannten Markt geltenden Wechselkurs umgerechnet.

b) Als Verpflichtungen der Gesellschaft werden betrachtet:

I) alle Anleihen, angefallene Wechsel und fällige zu bezahlende Abrechnungen;

II) sämtliche fällige und zahlbare Verwaltungskosten (darin einbegriffen all-inclusive Kosten und andere Drittparteikosten);

III) alle bekannten, fälligen oder noch nicht fälligen Verbindlichkeiten, darin einbegriffen sämtliche fälligen vertraglichen Verpflichtungen, welche eine Zahlung in bar oder in Naturalien vorsehen;

IV) angemessene von Verwaltungsrat bestimmte Rückstellungen für zukünftig fällige Steuern, die auf das Vermögen und Einkommen bis zum entsprechenden Bewertungstag, basieren, und andere durch den Verwaltungsrat genehmigte oder gebilligte Reserven, falls vorhanden;

V) alle anderen Verpflichtungen der Gesellschaft, welcher Natur und Art sie auch seien, abgesehen von solchen die durch die Aktien der Gesellschaft dargestellt werden. Um den Betrag dieser anderen Verpflichtungen zu bestimmen berücksichtigt die Gesellschaft alle von ihr zu tragenden und erwachsenen Ausgaben und, darin einbegriffen, all-inclusive Kosten, die Vergütungen und Kosten für den/die Direktor(en), (einschließlich angemessener Out-of-Pocket Kosten) den/die Anlageberater (falls vorhanden), Portfoliomanagern und Subportfoliomanagern, den/die Buchhalter, die Depotbank, den/die administrative Agenten, Gesellschafts- und Domizilagenten, Zahl-, Registrier- und Transferagents, permanente Vertreter der Gesellschaft in Ländern, wo die Gesellschaft registriert werden muss, Vertreter, Trustees, Treuhänder, Korrespondentbanken, sowie alle anderen Bevollmächtigten und Agenten der Gesellschaft und; die Kosten für Rechtsberatung und Prüfung der Jahresberichte, die Kosten der Börsennotierungen und deren Aufrechterhaltung, die Veröffentlichungskosten (einschließlich angemessener Werbekosten, Druckkosten, Übersetzungskosten) der Prospekte, Anhänge, erläuternde Erklärungen, Registrierungsdokumente, die Jahres- und Halbjahresberichte, alle anfallenden Steuern, die auf die Aktiva und Einkommen der Gesellschaft (insbesondere die «taxe d'abonnement») und jede zu zahlende Stempelabgabe), Registrierungsgebühren und andere den staatlichen Behörden und Überwachungsbehörden in den betreffenden Gerichtsbarkeiten zu zahlenden Kosten Versicherungskosten (jedoch nicht jenseits des durch die Versicherungspolice, falls existent und durch die Standard Life Gesellschaftsgruppe für die Gesellschaft aufrechterhalten, gedeckten Anteil), Kosten für außergewöhnliche im Sinne der Aktionäre ausgeführten Maßnahmen (insbesondere, aber ohne Begrenzung, Expertisen und die Handhabung juristischer Verfahren) sämtliche sonstige operativen Ausgaben der täglichen Geschäftsführung einschließlich der Kosten für den Kauf und Verkauf von Vermögenswerten, Transaktionsgebühren, und durch die Depotbank oder ihre Agenten (einschließlich freier Zahlungen und Gutschriften und jede angemessener Out-of-Pocket Kosten, d.h. Stempelabgaben, Registrierungskosten, Scriptkosten, spezielle Transportkosten, usw.) vereinnahmte Gebühren, Brokergebühren und Gebühren, die durch die Banken und Broker für Wertpapiertransaktionen und ähnliche Transaktionen belastet werden, Zinsen, sowie Kosten für Post, Telefon, Telefax und Telex. Die Gesellschaft kann Verwaltungs- und sonstige Kosten regelmäßiger oder wiederkehrender Art auf der Grundlage ge-

schätzter Zahlen für jährliche oder andere Perioden im voraus ansetzen und kann diese in gleichen Raten über einen solchen periodischen Zeitraum zusammenfassen.

Die Gesellschaft ist berechtigt eine Gesamtgebühr von bis zu 2% jährlich des Nettovermögens eines jeden Subfonds zu zahlen.

Das Nettovermögen der Gesellschaft ist zu jeder Zeit gleich dem Gesamt der Nettovermögen der einzelnen Subfonds.

In den Beziehungen zwischen den Aktionären wird jeder Subfonds als eine einzelne juristische Einheit behandelt.

Drittpersonen gegenüber stellt die Gesellschaft eine einzige juristische Einheit dar. Jedoch kommt jeder Subfonds für alle seine eigenen Verpflichtungen und vertraglichen Bindungen auf, insofern keine anderen spezifischen Vereinbarungen mit den Gläubigern getroffen wurden. Die Vermögenswerte, Verpflichtungen, Kosten und Ausgaben, welche keinem spezifischen Subfonds zugerechnet werden können, werden den verschiedenen Subfonds pro rata ihres jeweiligen Nettovermögens zugerechnet, falls die betreffenden Beträge dies als angemessen erscheinen lassen.

Aktien, die im Begriff sind, von der Gesellschaft zurückgekauft zu werden, gelten als ausgegeben bis zum Geschäftsschluß des jeweiligen Bewertungstages, welcher auf den Rückkauf anwendbar ist. Der Preis der Aktien, die zurückgekauft worden sind, gilt als Verbindlichkeit der Gesellschaft ab dem Geschäftsschluß des besagten Tages bis zur Zahlung.

Im Zusammenhang mit eingegangenen Kaufaufträgen ausgegebene Aktien gelten ab Geschäftsschluß am jeweilig für die Zeichnung anwendbaren Bewertungstag als ausgegebene Aktien. Der Ausgabepreis gilt als Forderung der Gesellschaft an den Zeichner ab dem Geschäftsschluß des besagten Tages und so lange, bis dieser Preis bezahlt ist.

Soweit als möglich gehen alle Anlagen und Verkäufe, welche durch die Gesellschaft bis zu einem Bewertungstag abgeschlossen und vollzogen werden in die Bewertung ein».

Da hiermit die Tagesordnung erschöpft ist und niemand das Wort erhebt, wird die Versammlung aufgehoben.

Der unterzeichnende Notar, welcher Englisch versteht und spricht, erklärt hiermit, dass auf Antrag der Erschienenen, die vorliegende Urkunde in Englisch verfasst wurde, gefolgt von einer deutschen Übersetzung; auf Antrag derselben Erschienenen und im Falle von Unterschieden zwischen dem Englischen und dem Deutschen Text, ist der Englische Text ausschlaggebend.

Die vorliegende notarielle Urkunde wurde aufgenommen in Luxemburg am Datum wie eingangs erwähnt.

Nach der Vorlesung an die Erschienenen, die dem Notar in Namen, Vornamen, Zivilstand und Wohnsitz bekannt sind, haben dieselben gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterschrieben.

Gezeichnet: J.-C. Michels, B. Tassigny, R. Delcourt, M. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2004, vol. 143S, fol. 89, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Für gleichlautende Abschrift zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt.

Luxemburg, den 17. Juni 2004.

G. Lecuit.

(049031.2/220/296) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2004.

### **STANDARD LIFE INVESTMENTS GLOBAL SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2338 Luxembourg, 5, rue Plaetis.

R. C. Luxembourg B 78.797.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, le 17 juin 2004.

G. Lecuit

Notaire

(049033.3/220/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2004.

### **LËTZEBUERGER LANDJUGEND, Association sans but lucratif.**

Siège social: L-2132 Luxembourg, 5, avenue Marie-Thérèse.

R. C. Luxembourg F 563.

#### STATUTS

Le 8 juin de l'an deux mille quatre, entre les soussignés:

LËTZEBUERGER LANDJUGEND - JONGBAUEREN A JONGWËNZER - CLIÄRREF, A.s.b.l. de droit luxembourgeois, établie et ayant son siège à L-2132 Luxembourg, 5, avenue Marie-Thérèse, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro F 71, représentée par son conseil d'administration actuellement en fonction.

LËTZEBUERGER LANDJUGEND - JONGBAUEREN A JONGWËNZER - DIKKRICH, A.s.b.l. de droit luxembourgeois, établie et ayant son siège à L-2132 Luxembourg, 5, avenue Marie-Thérèse, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro F 70, représentée par son conseil d'administration actuellement en fonction.

LËTZEBUERGER LANDJUGEND - JONGBAUEREN A JONGWËNZER - FUREN, A.s.b.l. de droit luxembourgeois, établie et ayant son siège à L-2132 Luxembourg, 5, avenue Marie-Thérèse, immatriculée au Registre de Commerce et

des Sociétés de Luxembourg sous le numéro F 58, représentée par son conseil d'administration actuellement en fonction.

LËTZEBUERGER LANDJUGEND - JONGBAUEREN A JONGWËNZER - MAACHER, A.s.b.l. de droit luxembourgeois, établie et ayant son siège à L-2132 Luxembourg, 5, avenue Marie-Thérèse, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro F 61, représentée par son conseil d'administration actuellement en fonction.

LËTZEBUERGER LANDJUGEND - JONGBAUEREN A JONGWËNZER - SÛDEN, A.s.b.l. de droit luxembourgeois, établie et ayant son siège à L-2132 Luxembourg, 5, avenue Marie-Thérèse, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro F 60, représentée par son conseil d'administration actuellement en fonction.

LËTZEBUERGER LANDJUGEND - JONGBAUEREN A JONGWËNZER - UEWERSAUER, A.s.b.l. de droit luxembourgeois, établie et ayant son siège à L-2132 Luxembourg, 5, avenue Marie-Thérèse, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro F 62, représentée par son conseil d'administration actuellement en fonction.

LËTZEBUERGER LANDJUGEND - JONGBAUEREN A JONGWËNZER - ZENTER, A.s.b.l. de droit luxembourgeois, établie et ayant son siège à L-2132 Luxembourg, 5, avenue Marie-Thérèse, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro F 59, représentée par son conseil d'administration actuellement en fonction.

et tous ceux qui seront ultérieurement admis en qualité de membres, il est constitué une association sans but lucratif de droit luxembourgeois, régie par les présents statuts et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif, ci-après désignée la «Loi».

### I<sup>er</sup>.- Dénomination et Siège

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est fondé par les soussignés une association sans but lucratif dénommée LËTZEBUERGER LANDJUGEND, A.s.b.l. (Jeunesse Rurale Catholique), en abrégé: LLJ, A.s.b.l. (JRC), ci-après désignée «l'Association»: ayant son siège à L-2132 Luxembourg, 5, avenue Marie-Thérèse.

### II.- Objet et Durée

**Art. 2.** L'Association a pour objet de regrouper les associations régionales poursuivant le même objet, qui est d'encadrer des jeunes du milieu rural dans le but de développer leurs capacités personnelles sur le plan professionnel, social, culturel et religieux et de favoriser leur engagement dans le domaine de l'action humanitaire et de la coopération au développement.

De façon générale, l'Association pourra exercer directement ou indirectement toutes autres activités qu'elle jugera utiles à l'accomplissement de son objet social.

L'Association est constituée pour une durée indéterminée.

### III.- Membres

**Art. 3.** En dehors des membres fondateurs, toute personne jouissant de la personnalité juridique qui poursuit un objet social identique ou similaire à celui de l'Association, et qui consent aux présents statuts, peut être admise comme membre de l'Association.

L'admission de nouveaux membres se fait par décision du Conseil d'administration, sur demande écrite adressée à celui-ci.

Le nombre minimum des membres ne peut être inférieur à trois.

**Art. 4.** Les membres payeront une cotisation, à fixer annuellement par l'Assemblée Générale, dont le montant ne pourra être supérieur à 250,00 EUR par membre.

**Art. 5.** Tout membre peut se retirer de l'Association par simple lettre de démission adressée au président du Conseil d'Administration.

**Art. 6.** Tout membre qui n'aura pas payé sa cotisation annuelle dans le délai de trois mois à partir du premier rappel, sera considéré de plein droit comme démissionnaire.

**Art. 7.** Conformément à l'art. 12. de la Loi, pourra être exclu le membre qui refuse de se conformer aux statuts, au règlement d'ordre intérieur ou aux décisions du Conseil d'Administration statuant dans les limites de ses pouvoirs légaux ainsi que le membre qui contrevient aux intérêts de l'Association.

**Art. 8.** Le Conseil d'Administration peut conférer le titre de membre d'honneur à des personnes physiques ou morales qui soutiennent les oeuvres de l'Association. Les membres d'honneurs sont invités aux assemblées générales ordinaires. Le titre de membre d'honneur est purement honorifique et ne confère à son titulaire ni les droits, ni les obligations d'un membre ordinaire. Un membre d'honneur ne paye en conséquence aucune cotisation et ne dispose d'aucun droit de vote à l'Assemblée Générale de l'Association.

### IV.- Assemblée Générale

**Art. 9.** Sur convocation du président, l'Assemblée Générale se réunit au moins une fois par an au cours du 1<sup>er</sup> semestre de l'exercice social aux fins d'approbation du rapport et des comptes de l'exercice écoulé et de l'examen du budget de l'exercice suivant, au lieu de réunion fixé par le Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration pourra convoquer une Assemblée Générale extraordinaire chaque fois qu'il le jugera utile et nécessaire.

A la suite d'une demande écrite d'un cinquième des membres, le Conseil d'Administration doit convoquer, dans un délai d'un mois, une Assemblée Générale extraordinaire, en portant à l'ordre du jour le motif de la demande.



**Art. 10.** Le président convoque tous les membres à l'Assemblée Générale, par simple lettre ou par imprimé, en observant un préavis d'au moins quinze jours. A cette convocation est jointe une proposition d'ordre du jour. L'Assemblée Générale peut valablement délibérer et prendre des décisions en dehors de l'ordre du jour.

**Art. 11.** Tout membre peut se faire représenter à l'Assemblée Générale par un autre membre en lui donnant une procuration écrite. Chaque membre ne peut représenter qu'un seul autre membre.

**Art. 12.** A l'Assemblée Générale, seuls les membres ont le droit de vote et disposent chacun d'une seule voix. Les résolutions sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés, sauf aux cas où il en est autrement décidé par la Loi ou les présents statuts.

**Art. 13.** Les attributions obligatoires de l'Assemblée Générale comportent:

- a) la modification des statuts et la dissolution de l'Association conformément aux règles établies par la Loi;
- b) la nomination et la révocation des administrateurs sur proposition des organisations membres;
- c) l'approbation du rapport de gestion et des comptes de l'exercice écoulé
- d) la détermination du programme de travail et du budget de l'exercice suivant;
- e) la fixation de la cotisation annuelle;
- f) la désignation de deux commissaires aux comptes;
- g) l'exercice de tous les autres pouvoirs dérivant de la Loi et des statuts.

**Art. 14.** L'Assemblée Générale est présidée par le président du Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration fait fonction de bureau de l'Assemblée Générale. Les résolutions sont consignées dans un registre spécial et sont signées par le président et le secrétaire. Ce registre peut être consulté, par tous les membres ainsi que par les tiers, au siège de l'Association.

#### **V.- Conseil d'Administration**

**Art. 15.** L'Assemblée Générale fixe le nombre des administrateurs qui doit être supérieur à 6. Les administrateurs sont élus pour une durée de deux ans.

Le Conseil d'administration, appelé Comité National, se compose au moins de deux délégués par organisation membre. L'Aumônier national nommé par l'Archevêque de Luxembourg ainsi que le secrétaire général de l'Association (voir sous Art. 24), nommé librement et conformément à l'Art. 17 des présents statuts par le Conseil d'Administration après avoir éventuellement reçu une proposition de l'Archevêque de Luxembourg, sont d'office membres du Conseil d'administration.

**Art. 16.** En cas de vacance d'un mandat, il est procédé par voie de cooptation jusqu'à la prochaine Assemblée Générale qui statuera définitivement. A défaut de cooptation, il sera pourvu à une nouvelle désignation lors de l'Assemblée Générale suivante.

Tout administrateur appelé à remplacer un autre membre est élu pour une durée équivalente à la durée non écoulée du mandat de l'administrateur qu'il est amené à remplacer, sous réserve de l'approbation par l'Assemblée Générale.

**Art. 17.** Le Conseil d'Administration désigne parmi ses membres un président, un ou plusieurs viceprésidents, un secrétaire général et un trésorier.

**Art. 18.** Le Conseil d'Administration se réunit sur convocation du président ou de son remplaçant, aussi souvent que l'intérêt de l'Association l'exige.

**Art. 19.** Les délibérations du Conseil d'Administration sont valables lorsque la moitié de ses membres est présente. Les décisions sont prises à la majorité des voix; en cas d'égalité des voix, celle du président est prépondérante.

**Art. 20.** Il est tenu procès-verbal des séances. Les procès-verbaux sont signés par le président et le secrétaire.

**Art. 21.** Le trésorier assure la gestion financière de l'Association; il rend régulièrement compte au Conseil d'Administration de la situation financière et présente à l'Assemblée Générale un rapport financier annuel. Chaque dépense doit être documentée par une facture ou autre pièce justificative. Les comptes et la caisse sont contrôlés une fois par an par deux commissaires aux comptes à désigner par l'Assemblée Générale.

**Art. 22.** Le Conseil d'Administration a les pouvoirs les plus étendus pour la gestion des affaires de l'Association. Tout ce qui n'est pas réservé expressément à l'Assemblée Générale par les statuts ou par la Loi est de la compétence du Conseil d'Administration.

**Art. 23.** Les signatures conjointes de deux membres du Conseil d'Administration, dont une doit être celle du président ou du vice-président, engagent valablement l'Association envers des tiers.

**Art. 24.** Le Conseil d'Administration délègue, sous sa responsabilité, la gestion courante des affaires de l'Association au secrétaire général, ayant une fonction de mandataire gratuit.

**Art. 25.** Le Conseil d'Administration peut également créer des commissions de travail qui fonctionneront sous sa responsabilité.

Le Conseil d'administration peut également nommer et révoquer les membres des commissions de travail qui, sous sa responsabilité, sont chargées d'un domaine spécifique dans le cadre de l'action commune.

**Art. 26.** Un règlement d'ordre intérieur, peut être élaboré par le Conseil d'Administration.

#### **VI.- Financement**

**Art. 27.** Les ressources, ventilées en recettes ordinaires et extraordinaires, de l'Association se composent notamment:

- a) des cotisations des membres,
- b) des droits d'inscription et des recettes de toute nature provenant des activités de l'Association,
- c) des subsides et des dons,
- d) des intérêts,
- e) des autres revenus généralement quelconques.

**Art. 28.** L'exercice social correspond à l'année civile. Par dérogation à cette règle la première année commence le jour de la signature des présents statuts et finira le 31 décembre 2004.

#### **VII.- Dissolution**

**Art. 29.** En cas de dissolution de l'Association, le Conseil d'Administration fera fonction de liquidateur. Après apurement du passif, l'excédent favorable sera versé à l'ONG LËTZEBUERGER JONGBAUEREN A JONGWËNZER - SERVICE COOPERATION, A.s.b.l.»

#### **VIII.- Disposition finale**

**Art. 30.** Sont applicables, pour le surplus et pour les cas non prévus par les présents statuts, les dispositions de la loi modifiée du 21 avril 1928 concernant les associations et les fondations sans but lucratif.

Fait à Ettelbrück, le 8 juin 2004 par les membres fondateurs.

LËTZEBUERGER LANDJUGEND - JONGBAUEREN A JONGWËNZER - CLIÄRREF, A.s.b.l.

*Conseil d'administration*

C. Schanck

LËTZEBUERGER LANDJUGEND - JONGBAUEREN A JONGWËNZER - DIKKRICH, A.s.b.l.

*Conseil d'administration*

R. Reinig

LËTZEBUERGER LANDJUGEND - JONGBAUEREN A JONGWËNZER - FUREN, A.s.b.l.

*Conseil d'administration*

M. Gils

LËTZEBUERGER LANDJUGEND - JONGBAUEREN A JONGWËNZER - MAACHER, A.s.b.l.

*Conseil d'administration*

C. Schiltz

LËTZEBUERGER LANDJUGEND - JONGBAUEREN A JONGWËNZER - SÜDEN, A.s.b.l.

*Conseil d'administration*

L. Raus

LËTZEBUERGER LANDJUGEND - JONGBAUEREN A JONGWËNZER - UEWERSAUER, A.s.b.l.

*Conseil d'administration*

P. Cordier

LËTZEBUERGER LANDJUGEND - JONGBAUEREN A JONGWËNZER - ZENTER, A.s.b.l.

*Conseil d'administration*

M. Elsen

Enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2004, réf. LSO-AR05626. – Reçu 397 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(049373.3/000/177) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2004.

---

#### **COLOTEL GUANAHANI INVESTMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2128 Luxembourg, 22, rue Marie-Adélaïde.

R. C. Luxembourg B 70.384.

—

#### *Transfert du siège social*

Le Conseil de Gérance de la Société porte à la connaissance du public que suite à une décision des actionnaires de la Société en date du 1<sup>er</sup> octobre 2002, le siège social de la société, initialement au 12-14, rue Léon Thyès à L-2636 Luxembourg, a été transféré au 22, rue Marie-Adélaïde, L-2128 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Février 2004.

*Sur ordre du Conseil de Gérance*

M. Sellier

*Secrétaire Générale*

Enregistré à Luxembourg, le 19 février 2004, réf. LSO-AN04325. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(050428.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2004.

---

**ALPHA INVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 36.325.

Le bilan de la société au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2004, réf. LSO-AR04862, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

(050145.3/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2004.

**REGIOBLATT 24, Gesellschaft mit beschränkter Haftung.**

Gesellschaftssitz: L-6630 Wasserbillig, 7, Grand-rue.

H. R. Luxemburg B 63.863.

Im Jahre zweitausendvier, den neunten Juni.

Vor dem unterzeichneten Notar Jean Seckler, mit dem Amtssitz in Junglinster, (Grossherzogtum Luxemburg).

Sind erschienen:

1.- Herr Wilfried Kurrat, Kaufmann, wohnhaft zu D-36369 Lautertal, Stordorfer Strasse 22, (Bundesrepublik Deutschland).

2.- Herr Marco René Franzen, Verlagskaufmann, geboren in Bonn, (Bundesrepublik Deutschland), am 9. Dezember 1970, wohnhaft zu E-17255 Girona, Begur, Lugar Sa Tuna, 36, (Spanien).

Welche Komparenten den amtierenden Notar ersuchen folgendes zu beurkunden:

- Dass die Gesellschaft mit beschränkter Haftung REGIOBLATT 24, mit Sitz zu L-6630 Wasserbillig, 7, Grand-rue, (R.C.S. Luxemburg B Nummer 63.863), gegründet wurde unter der Bezeichnung HAYTO CONSTRUCTIONS, S.à r.l. gemäss Urkunde aufgenommen durch Maître Alphonse Lentz, Notar mit dem Amtswohnsitz in Remich, am 2. April 1998, veröffentlicht im Mémorial C Nummer 461 vom 25. Juni 1998,

dass deren Satzungen abgeändert wurden gemäss Urkunde aufgenommen durch vorgenannten Notar Alphonse Lentz am 7. Dezember 1998, veröffentlicht im Mémorial C Nummer 182 vom 18. März 1999,

und dass deren Satzungen abgeändert wurden gemäss Urkunde aufgenommen durch den amtierenden Notar am 23. August 2002, veröffentlicht im Mémorial C Nummer 1508 vom 18 Oktober 2002, enthaltend die Abänderung der Gesellschaftsbezeichnung in REGIOBLATT 24.

- Dass das Stammkapital der Gesellschaft zwölftausendfünfhundert Euro (12.500,- EUR) beträgt und eingeteilt ist in fünfhundert (500) Anteile zu je fünfundzwanzig Euro (25,- EUR).

Der Komparent sub 1) erklärt der einzige Gesellschafter der Gesellschaft mit beschränkter Haftung REGIOBLATT 24 zu sein und die Komparenten ersuchen den amtierenden Notar die von ihnen in ausserordentlichen Generalversammlung gefassten Beschlüsse zu dokumentieren wie folgt:

*Erster Beschluss*

Herr Wilfried Kurrat, Kaufmann, wohnhaft zu D-36369 Lautertal, Stordorfer Strasse 22, (Bundesrepublik Deutschland), tritt seine fünf hundert (500) Anteile der vorbezeichneten Gesellschaft REGIOBLATT 24 an den vorgenannten Herrn Marco René Franzen ab, zum Preise von 20.000,- EUR.

Auf diesen Betrag wurde eine Anzahlung über 5.000,- EUR geleistet, worüber Quittung.

Der Restpreis ist zahlbar wie folgt:

- 10.000,- EUR zum 31. Dezember 2004;

- 5.000,- EUR zum 1. April 2005.

Alle an den jeweiligen Erfallsdaten offen stehenden Beträge tragen Verzugszinsen zu 6,25% Prozent jährlich.

Der nunmehr neue alleinige Gesellschafter erklärt diese Übertragungen als der Gesellschaft rechtsgültig zugestellt, gemäss Artikel 1690 des Zivilgesetzbuches, respektive des Artikels 190 des Gesetzes vom 10. August 1915, betreffend die Handelsgesellschaften.

*Zweiter Beschluss*

Infolge des hiervor getätigten Beschlusses beschliesst die Generalversammlung Artikel vier (4) der Satzungen abzuändern um ihm folgenden Wortlaut zu geben:

«4. Stammkapital, Stammeinlagen und Zeichnung

Das Stammkapital der Gesellschaft beträgt zwölftausendfünfhundert Euro (12.500,- EUR), eingeteilt in fünfhundert (500) Anteile zu je fünfundzwanzig Euro (25,- EUR), welche Anteile durch den alleinigen Gesellschafter Herrn Marco René Franzen, Verlagskaufmann, wohnhaft zu E-17255 Girona, Begur, Lugar Sa Tuna, 36, (Spanien), gezeichnet wurden.

Alle Anteile sind voll eingezahlt.»

*Dritter Beschluss*

Die Generalversammlung nimmt den Rücktritt von Herrn Wilfried Kurrat als Geschäftsführer der Gesellschaft an und erteilt ihm volle Entlastung für die Ausübung seines Mandates.

*Vierter Beschluss*

Die Generalversammlung ernennt Herrn Marco René Franzen, Verlagskaufmann, geboren in Bonn, (Bundesrepublik Deutschland), am 9. Dezember 1970, wohnhaft zu E-17255 Girona, Begur, Lugar Sa Tuna, 36, (Spanien), zum neuen Geschäftsführer der Gesellschaft, mit den weitestgehenden Befugnissen, um die Gesellschaft durch seine alleinige Unterschrift zu verpflichten.

*Kosten*

Die der Gesellschaft aus Anlass dieser Urkunde anfallenden Kosten, Honorare und Auslagen werden auf ungefähr eintausendzweihundert Euro abgeschätzt.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Junglinster, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an den Kompargenten, dem instrumentierenden Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, hat er zusammen mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: W. Kurrat, R. Franzen, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 21 juin 2004, vol. 527, fol. 24, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Für gleichlautende Ausfertigung, erteilt zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, den 22. Juni 2004.

J. Seckler.

(049892.3/231/68) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2004.

---

**CALOOCAN HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 78.376.

—  
Le bilan de la société au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2004, réf. LSO-AR04845, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

(050143.3/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2004.

---

**CPPL LUX 2 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 77.026.

—  
Le bilan de la société au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2004, réf. LSO-AR05597, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

(050137.3/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2004.

---

**CEBO FINANZIARIA S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 59.565.

—  
La Convention de Domiciliation conclue en date du 31 décembre 2001 entre la Société Anonyme CEBO FINANZIARIA S.A., avec siège social à L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri, et la SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE S.A., avec siège social au 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, R. C. Luxembourg B 13.859, courant, pour une durée indéterminée et susceptible d'être dénoncée par chacune des parties avec un préavis de trois mois, a été résiliée avec effet au 29 avril 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE S.A.

Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 22 juin 2004, réf. LSO-AR06175. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(049964.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2004.

---

**KOMBASSAN INVEST, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1417 Luxembourg, 4, rue Dicks.  
R. C. Luxembourg B 72.974.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 15 juin 2004, réf. LSO-AR04293, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juin 2004.

H. Eroglu / T. Yilmaz.

(049985.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2004.

---

**KOMBASSAN INVEST, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1417 Luxembourg, 4, rue Dicks.  
R. C. Luxembourg B 72.974.

Le bilan consolidé au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 15 juin 2004, réf. LSO-AR04294, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juin 2004.

H. Eroglu / T. Yilmaz.

(049986.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2004.

---

**D.M.I. DIRECT MARKETING INVESTMENTS S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.  
R. C. Luxembourg B 25.650.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 16 juin 2004, réf. LSO-AR4812, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juin 2004.

*Pour D.M.I. DIRECT MARKETING INVESTMENTS S.A., société anonyme holding*

EXPERTA LUXEMBOURG, société anonyme

A. Garcia Hengel / S. Wallers

(049936.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2004.

---

**D.M.I. DIRECT MARKETING INVESTMENTS S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.  
R. C. Luxembourg B 25.650.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 16 juin 2004, réf. LSO-AR4811, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juin 2004.

*Pour D.M.I. DIRECT MARKETING INVESTMENTS S.A., société anonyme holding*

EXPERTA LUXEMBOURG, société anonyme

A. Garcia Hengel / S. Wallers

(049938.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2004.

---

**ACTARIS CAPITAL, Société Anonyme.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 94.006.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 21 juin 2004, réf. LSO-AR05853, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juin 2004.

*Pour ACTARIS CAPITAL*

SGG - SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signatures

(050155.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2004.

---

**GENTRA S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.  
R. C. Luxembourg B 17.213.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 16 juin 2004, réf. LSO-AR4810, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juin 2004.

*Pour GENTRA S.A., société anonyme holding*

EXPERTA LUXEMBOURG, société anonyme

A. Garcia Hengel / S. Wallers

(049941.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2004.

---

**GENTRA S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.  
R. C. Luxembourg B 17.213.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 16 juin 2004, réf. LSO-AR04809, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juin 2004.

*Pour GENTRA S.A., société anonyme holding*

EXPERTA LUXEMBOURG, société anonyme

A. Garcia Hengel / S. Wallers

(049942.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2004.

---

**MIV HOLDINGS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 77.038.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 17 juin 2004*

*Résolutions*

Le président a présenté la lettre de démission de M. Mauro Gambaro datée du 27 février 2004, et l'assemblée a accepté la démission de M. Gambaro de sa fonction d'administrateur de classe B.

L'assemblée nomme avec effet immédiat, M. Francesco Orazi comme remplaçant de l'administrateur de Classe B démissionnaire, son mandat et ses pouvoirs étant les mêmes que son prédécesseur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Banque Domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 22 juin 2004, réf. LSO-AR06174. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(049962.3/024/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2004.

---

**CELESTE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 83.097.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 21 juin 2004, réf. LSO-AR05854, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juin 2004.

CELESTE S.A.

Signatures

Administrateurs

(050156.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2004.

---

**DOSETTEN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8320 Capellen, Zoning Hirebusch.

R. C. Luxembourg B 6.550.

Constituée par-devant M<sup>e</sup> René Frank, notaire de résidence à Ettelbruck, le 27 janvier 1964, acte publié au Mémorial C n° 23 du 23 mars 1964, modifiée par-devant le même notaire le 5 janvier 1976, acte publié au Mémorial C n° 83 du 23 avril 1976, modifiée par-devant M<sup>e</sup> Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange, le 24 mars 1986, acte publié au Mémorial C n° 219 du 4 août 1986, modifiée par-devant M<sup>e</sup> Gérard Lecuit, notaire alors de résidence à Mersch, en date du 19 septembre 1991, acte publié au Mémorial C n° 116 du 31 mars 1992, modifiée par-devant le même notaire en date du 29 janvier 1993, acte publié au Mémorial C n° 215 du 12 mai 1993, modifiée par-devant M<sup>e</sup> Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 29 septembre 1993, acte publié au Mémorial C n° 584 du 8 décembre 1993.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2004, réf. LSO-AR03496, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juin 2004.

Pour DOSETTEN S.A.

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

(050175.3/1261/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2004.

**DISTRIFLOR S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8320 Capellen, Zoning Hirebusch.

R. C. Luxembourg B 36.109.

Constitué par-devant M<sup>e</sup> Gérard Lecuit, notaire alors de résidence à Mersch, en date du 12 février 1991, acte publié au Mémorial C n° 286 du 25 juillet 1991, modifiée par-devant le même notaire en date du 13 septembre 1991, acte publié au Mémorial C n° 103 du 25 mars 1992, modifiée par-devant M<sup>e</sup> Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 29 septembre 1993, acte publié au Mémorial C n° 584 du 8 décembre 1993, modifiée par-devant M<sup>e</sup> Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange, en date du 13 décembre 1994, acte publié au Mémorial C n° 129 du 23 mars 1995, modifiée par-devant M<sup>e</sup> Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange, en date du 19 mai 2000, acte publié au Mémorial C n° 742 du 10 octobre 2000.

Le bilan au 30 juin 2002, enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2004, réf. LSO-AR03489, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juin 2004.

Pour DISTRIFLOR S.A.

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

(050173.3/1261/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2004.

**EASTYLE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R. C. Luxembourg B 44.380.

*Extrait des résolutions adoptées lors de la réunion du Conseil d'Administration du 11 juin 2004*

Suite à l'autorisation accordée par l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 11 juin 2004, le Conseil d'Administration décide, à l'unanimité nommer Monsieur Gustav Hoch, au poste d'Administrateur-Délégué de la société.

Monsieur Gustav Hoch portera le titre d'Administrateur-Délégué de la société et partant pourra engager la société par sa seule signature exclusive respectivement par sa cosignature obligatoire pour toutes les affaires relevant de la gestion journalière.

Pour extrait conforme et sincère

Pour publication, modification et réquisition

EASTYLE INTERNATIONAL S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2004, réf. LSO-AR06213. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(050309.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2004.

**LABORATOIRE DES SPECIALITES DU DOCTEUR ERNST'S S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8320 Capellen, Zoning Hirebusch.

R. C. Luxembourg B 6.011.

Constituée sous la dénomination de DROGUERIE MODERNE NICOLAS GOEDERT, MADAME GOEDERT-ESCHBOUR & ENFANTS SUCC. suivant acte sous seing privé du 7 juin 1960, publié au Mémorial C n° 45 du 9 juillet 1960, transformée en une société à responsabilité limitée avec la dénomination ETABLISSEMENTS NIC. GOEDERT suivant acte sous seing privé du 25 décembre 1965, publié au Mémorial C n° 15 du 15 février 1966, modifiée suivant acte sous seing privé du 17 août 1969, publié au Mémorial C n° 201 du 25 novembre 1969, modifiée suivant acte sous seing privé du 4 février 1972, publié au Mémorial C n° 84 du 14 juin 1972, modifiée par-devant M<sup>e</sup> Frank Baden, notaire alors de résidence à Ettelbruck, en date du 30 décembre 1975, acte publié au Mémorial C n° 72 du 9 avril 1976, modifiée par-devant le même notaire en date du 5 avril 1977, acte publié au Mémorial C n° 213 du 29 septembre 1977, modifiée avec changement de la dénomination en LABORATOIRE DES SPECIALITES DU DOCTEUR ERNST'S, S.à r.l. par-devant M<sup>e</sup> Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange, en date du 16 mai 1983, acte publié au Mémorial C n° 199 du 6 août 1983, transformée en une société anonyme avec la dénomination LABORATOIRE DES SPECIALITES DU DOCTEUR ERNST'S S.A., par-devant le même notaire en date du 22 janvier 1985, acte publié au Mémorial C n° 65 du 5 mars 1985, modifiée par-devant M<sup>e</sup> Gérard Lecuit, alors notaire de résidence à Mersch, en date du 19 septembre 1991, acte publié au Mémorial C n° 117 du 1<sup>er</sup> avril 1992, modifiée par-devant le même notaire en date du 29 janvier 1993, acte publié au Mémorial C n° 215 du 12 mai 1993, modifiée par-devant M<sup>e</sup> Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 29 septembre 1993, acte publié au Mémorial C n° 584 du 8 décembre 1993.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2004, réf. LSO-AR03494, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juin 2004.

Pour LABORATOIRE DES SPECIALITES DU DOCTEUR ERNST'S S.A.

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

(050172.3/1261/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2004.

---

**INTELLINVEST HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1727 Luxembourg, 39, rue Arthur Herchen.

R. C. Luxembourg B 55.000.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 juin 2004, réf. LSO-AR06088, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(050051.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2004.

---

**GLOBAL PATENT MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1727 Luxembourg, 39, rue Arthur Herchen.

R. C. Luxembourg B 25.667.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 22 juin 2004, réf. LSO-AR06085, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(050053.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2004.

---